

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

TROISIÈME TRIMESTRE

30 septembre 2021

(non audité)

Rapport financier trimestriel

Table des matières

RAPPORT DE GESTION	3
APERÇU	3
CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2021	4
RÉSULTATS FINANCIERS	9
GESTION DES RISQUES	18
DONNÉES TRIMESTRIELLES HISTORIQUES	19
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS	20

Rapport de gestion

APERÇU

Le présent rapport de gestion concernant la situation financière et les résultats d'exploitation approuvés par le Comité de vérification le 24 novembre 2021 est préparé pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2021 et vise à fournir aux lecteurs un aperçu de notre rendement en le comparant aux trois mois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés trimestriels non audités et le Rapport annuel 2020. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à la norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*; ils n'incluent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont fait l'objet d'un examen par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. Sauf indication contraire, les montants y sont libellés en millions de dollars canadiens.

Les informations concernant nos principales méthodes comptables, nos jugements et nos estimations se trouvent dans notre Rapport annuel 2020. Bien que ses répercussions sur nos activités sont maintenant plus claires, la pandémie mondiale actuelle de COVID-19 a amplifié l'incertitude de mesure au moment de porter des jugements et d'élaborer les hypothèses utilisées dans les estimations. Nous avons inclus des renseignements supplémentaires à la note 4 de nos états financiers consolidés trimestriels non audités. À l'exception de ce qui précède, aucun changement majeur n'avait été apporté à nos principales méthodes comptables, à nos jugements ou à nos estimations à la clôture du troisième trimestre de 2021.

Énoncés prospectifs

Notre rapport financier trimestriel contient des énoncés prospectifs qui se trouvent, notamment, dans la section « Contexte opérationnel et perspectives pour 2021 » du rapport. De par leur nature même, les énoncés prospectifs nous obligent à formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques intrinsèques qui pourraient donner lieu à des résultats réels qui s'écartent significativement des attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs.

Mesures non définies par les IFRS

Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre rendement. Certaines de ces mesures ne sont pas calculées selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), ne sont pas définies par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée, de sorte qu'elles pourraient ne pas être comparables à celles d'autres organisations. Ces mesures non définies par les IFRS servent à compléter l'information présentée dans les états financiers consolidés trimestriels non audités préparés conformément aux IFRS et peuvent être utiles pour analyser le rendement et comprendre les indicateurs de mesure utilisés par la direction dans ses décisions financières et opérationnelles. Les définitions des mesures non définies par les IFRS utilisées dans le rapport financier trimestriel sont énoncées dans le glossaire des mesures non définies par les IFRS du Rapport annuel 2020.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2021

Les évènements ci-après pourraient influencer nos activités futures.

COVID-19

Au cours des trois premiers trimestres de 2021, la campagne de vaccination contre la COVID-19 a été déployée partout au Canada et a généralement accru la stabilité de l'économie canadienne. Par conséquent, bien que le gouvernement du Canada ait prolongé certains programmes de soutien aux personnes et aux entreprises touchées par la pandémie, il en a aussi éliminé de nombreux autres. Parmi ces derniers, on retrouve la plupart des programmes que nous avons administrés au nom du gouvernement en 2020, comme l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial et le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés, l'élargissement de l'admissibilité à l'assurance de portefeuille et l'élargissement de nos pouvoirs en ce qui concerne les Obligations hypothécaires du Canada que nous avons décrits plus en détail dans notre Rapport annuel 2020.

L'amélioration de la stabilité a réduit la volatilité de nos résultats financiers. Néanmoins, nous continuons d'effectuer des simulations de crise et des analyses de scénarios pour comprendre l'incidence que pourrait avoir la pandémie dans le futur. Nos tests indiquent que nous disposons d'assez de capital pour verser des dividendes, tout en conservant suffisamment de capital en réserve pour faire face à des ralentissements économiques extrêmement importants. Par conséquent, nous avons rétabli nos paiements de dividendes au premier trimestre. Nous avons également déclaré et payé des dividendes de 4 685 millions de dollars au gouvernement du Canada depuis le début de l'année. Bien que cette situation ait réduit le ratio de notre test de suffisance du capital des sociétés d'assurance hypothécaire (TSAH), nos placements et nos produits de placements, nous restons dans les limites de nos cibles internes et opérationnelles.

De plus, à compter du 5 juillet 2021, nous sommes retournés à nos pratiques de souscription antérieures à juillet 2020 pour l'assurance prêt hypothécaire pour propriétaires-occupants, plus particulièrement :

- nous considérerons un rapport d'amortissement brut de la dette maximal de 39 % et un rapport d'amortissement total de la dette maximal de 44 % pour les emprunteurs qui ont de solides antécédents de gestion de leurs obligations de paiement;
- au moins un emprunteur (ou une caution) devra avoir un pointage de crédit minimal de 600 au moment où la demande d'assurance est soumise;
- comme toujours, nous tiendrons compte de la solidité globale de la demande d'assurance prêt hypothécaire, ce qui suppose d'utiliser d'autres méthodes pour établir la solvabilité des emprunteurs sans antécédents de crédit.

Bien qu'elles soient de plus en plus claires, les répercussions de la COVID-19 n'ont pas complètement disparu. La pandémie et les politiques mises en place pour y répondre ont entraîné divers effets qui continuent d'influer sur nos activités et nos résultats financiers. Comme indiqué ci-dessous dans la section « Conjoncture économique et indicateurs du logement », le prix des habitations a continué d'augmenter en 2021 dans la plupart des régions du Canada. Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté lui aussi, tandis que le taux de chômage a diminué par rapport à 2020. Par ailleurs, à partir du deuxième trimestre de 2021, nous considérons que nous avons un portrait exact des prêts en souffrance, plusieurs mois après que les ententes de report des paiements hypothécaires offertes à la population canadienne ont officiellement cessé, le 30 septembre 2020.

Contrairement à ce qui était prévu au départ, les prêts qui faisaient l'objet d'un report n'ont pas donné lieu à des demandes de règlement après que les effets se sont fait sentir et que les ententes de report ont pris fin. Notre taux de prêts en souffrance est donc demeuré faible. En nous fondant sur notre évaluation de ces données sur les demandes de règlement et les prêts en souffrance, ainsi que sur les variables économiques, nous avons réduit davantage notre provision pour règlements au troisième trimestre. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Paramètres et ratios financiers » ci-dessous et aux notes 4 et 7 de nos états financiers consolidés trimestriels non audités.

Nos capacités de gestion de crise nous permettent de demeurer résilients face aux menaces externes. Cependant, l'incertitude et les risques persistent. Par exemple, le risque de propagation de variants du coronavirus, qui sont jugés préoccupants, et les restrictions plus importantes imposées aux ménages et aux entreprises pourraient faire déraiper la reprise économique et nuire à nos résultats financiers.

Au-delà des répercussions économiques, nous avons également continué de mettre l'accent sur la santé et la sécurité de nos employés et d'assurer la continuité de nos activités. Notre philosophie de travail axée uniquement sur les résultats permet à notre personnel de travailler à distance, ce qui minimise l'incidence de la pandémie sur nos activités principales. Nous avons identifié les employés essentiels à la mission afin d'assurer la continuité des activités, et nos gestionnaires de personnes continuent de surveiller l'effectif dans ces secteurs d'activité essentiels.

Nous continuons de suivre de près l'évolution de la pandémie et, en tant qu'organisme national responsable de l'habitation au Canada, nous sommes prêts à prendre les mesures qui s'imposent pour soutenir la population canadienne et l'économie pendant la crise.

Politique de vaccination

Le 6 octobre 2021, le gouvernement du Canada a adopté la Politique sur la vaccination contre la COVID-19 applicable à l'administration publique centrale, y compris à la Gendarmerie royale du Canada, qui vise les fonctionnaires fédéraux de l'administration publique centrale. Les mesures exigent que tous les employés de la fonction publique fédérale soient vaccinés, quel que soit leur lieu de travail, et s'appliquent également aux employés contractuels qui ont besoin d'accéder aux lieux de travail du gouvernement fédéral. Les sociétés d'État doivent mettre en place des politiques de vaccination conformes aux exigences de vaccination du gouvernement.

Le 13 octobre 2021, afin de soutenir la santé et la sécurité de nos employés et de la collectivité, nous avons annoncé des mesures de vaccination obligatoires qui reflètent essentiellement les exigences du gouvernement en matière de vaccination. Nos mesures de vaccination s'appliquent à tous les employés de la SCHL, aux membres du Conseil d'administration et au personnel contractuel qui ont besoin d'accéder à un lieu de travail de la SCHL ou qui interagissent avec le public en notre nom. Nous sommes en train de mettre en œuvre notre politique de vaccination obligatoire et d'évaluer les répercussions sur notre effectif.

Conjoncture économique et indicateurs du logement

Les taux de vaccination élevés et l'assouplissement des restrictions solidifient les bases d'une reprise économique durable au Canada. Cette reprise s'est poursuivie au premier semestre de 2021, malgré une diminution du PIB réel au deuxième trimestre.

En effet, l'économie canadienne a subi les effets négatifs de la pandémie en 2020, car elle a affiché une baisse annuelle du PIB réel de 5,3 %. Ce résultat était nettement inférieur au rendement d'avant la pandémie, lorsque le Canada a affiché des taux de croissance annuelle de 2,4 % et de 1,9 % en 2018 et en 2019, respectivement. L'économie devrait rebondir en 2021, grâce à une croissance prévue de 5,7 %¹. Des politiques monétaires et budgétaires très accommodantes continueront de favoriser la reprise économique. Les consommateurs seront probablement à l'origine de la reprise en raison de la demande refoulée, de l'épargne accumulée pendant la pandémie, du regain de confiance des consommateurs et du revenu provenant de l'amélioration du marché du travail. Le regain de confiance des entreprises et les défis actuels en matière d'offre devraient stimuler les investissements des entreprises. La forte demande étrangère et les prix élevés des produits de base, surtout aux États-Unis, soutiendront la reprise des exportations du Canada.

Le marché du travail canadien a progressé de façon constante. En septembre 2021, les emplois à temps plein et à temps partiel ont enfin renoué avec leurs niveaux d'avant la pandémie. Toutefois, le nombre de personnes au chômage de longue durée – à la recherche d'un emploi depuis plus de 27 semaines – demeure élevé par rapport à ce qu'il était avant la pandémie. Cette situation pourrait laisser des séquelles économiques persistantes, car ces personnes sans emploi depuis longtemps pourraient subir une dépréciation de leurs compétences, ce qui réduirait leur productivité et leurs revenus.

¹ Fonds monétaire international, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2021.

Le niveau d'activité élevé observé sur le marché de l'habitation au deuxième semestre de 2020 s'est poursuivi au cours des neuf premiers mois de 2021. Le marché de la revente a quelque peu ralenti au cours de l'été, mais l'activité sur ce marché demeure élevée. Le prix MLS® moyen au Canada a atteint un sommet record de 678 287 \$ au cours des neuf premiers mois de 2021. Il s'agit d'une augmentation de 23 % par rapport à la période correspondante en 2020. De même, le nombre désaisonnalisé annualisé de ventes MLS® a augmenté de 33 % pour atteindre un sommet historique de 672 637 logements. Quant au nombre désaisonnalisé annualisé de mises en chantier, il a augmenté de 33 % pour atteindre un autre sommet historique, soit 282 614 logements commencés. La faiblesse des coûts d'emprunt, les effets négatifs moins importants de la pandémie sur les ménages à revenu élevé, l'évolution des préférences des acheteurs pour des espaces habitables plus grands et l'offre limitée sont tous des facteurs qui ont contribué à la vigueur du marché de l'habitation.

L'incertitude reste élevée en ce qui concerne le marché de l'habitation au Canada. Parmi les risques à la hausse liés au marché de l'habitation, on retrouve une reprise économique plus rapide que prévu à la suite de la pandémie ou une résolution plus rapide des contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale. Parmi les autres risques faisant que l'activité pourrait dépasser les prévisions, on note une hausse plus importante que prévu de l'immigration et une préférence continue pour les logements plus grands dans le cadre de plans durables de télétravail. Parmi les risques présentant un risque de détérioration, on note l'hésitation des consommateurs, les pressions inflationnistes plus persistantes et plus fortes que prévu qui alimentent une hausse des taux d'intérêt et des taux hypothécaires, ainsi que l'évolution de nouveaux variants du coronavirus à l'échelle mondiale. En outre, le ratio de la dette au revenu disponible des ménages est revenu à des niveaux élevés, puisqu'il s'est établi à 173 % au troisième trimestre de 2021. Cette situation d'endettement élevé pourrait amplifier les répercussions négatives des autres risques à la baisse. La SCHL va continuer de surveiller les signes de forte vulnérabilité du marché de l'habitation.

Budget fédéral de 2021

Dans le budget de 2021, le gouvernement du Canada a annoncé de nouveaux investissements en matière de logement et le report du financement de programmes de logement existants. Nous dirigeons les initiatives suivantes :

Nouveaux prêts pour la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes. Afin de mettre en valeur la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes administrée par Ressources naturelles Canada, le budget de 2021 permettra d'investir un financement de 4,4 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, pour aider jusqu'à 200 000 propriétaires-occupants à effectuer des rénovations majeures au moyen de prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$. Ces prêts seront offerts aux propriétaires-occupants et aux propriétaires-bailleurs qui entreprennent des rénovations écoénergétiques déterminées dans le cadre d'une évaluation énergétique ÉnerGuide autorisée.

Nouveaux investissements dans la Stratégie nationale sur le logement (SNL). Le budget a proposé un montant supplémentaire de 2,5 milliards de dollars sur sept ans, à compter de 2021-2022, pour les programmes suivants :

- L'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL) recevra 1,5 milliard de dollars en 2021-2022 afin de répondre au besoin urgent en matière de logement des populations vulnérables du Canada, en fournissant rapidement des logements convenables et abordables. Le gouvernement a fait l'annonce publique de ce financement le 30 juin 2021. Au moins 25 % de ce nouveau financement sera consacré à des ensembles résidentiels ciblant les femmes. Les logements seront construits dans les 12 mois suivant le versement des fonds aux demandeurs. Au total, ce financement permettra d'ajouter au moins 4 500 unités à l'offre de logements abordables au Canada, en plus des 4 700 unités financées par l'investissement initial de 1 milliard de dollars au titre de l'ICRL. Le financement supplémentaire est divisé en deux volets : un montant de 500 millions de dollars affecté dans le cadre du volet des villes à 30 municipalités prédéterminées en fonction du nombre de locataires éprouvant de graves besoins en matière de logement, des coûts locaux des logements du marché et de la couverture régionale ainsi qu'un montant de 1 milliard de dollars pour des demandes admissibles non financées qui ont été soumises pendant la période de demande initiale de l'ICRL à l'automne 2020.
- 600 millions de dollars sur sept ans pour renouveler et élargir le Fonds d'innovation pour le logement abordable, qui encourage de nouveaux modèles de financement et des techniques de construction novatrices dans le secteur du logement abordable.

- 315,4 millions de dollars sur sept ans par l'entremise de l'Allocation canadienne pour le logement (ACL) pour augmenter l'aide financière directe aux femmes et aux enfants à faible revenu fuyant la violence, afin de les aider à payer leur loyer.
- 118,2 millions de dollars sur sept ans dans le cadre de l'Initiative fédérale de logement communautaire (IFLC) pour soutenir les fournisseurs de logements communautaires, y compris ceux qui offrent des logements à long terme aux personnes les plus vulnérables au Canada. Ce montant s'ajoute aux 500 millions de dollars que nous versons actuellement dans le cadre de l'IFLC.

Devancement et réaffectation du financement existant de la SNL. Le budget de 2021 a également proposé de devancer et de réaffecter les 1,3 milliard de dollars de financement déjà annoncés :

- Entre 2021-2022 et 2022-2023, 300 millions de dollars provenant de l'initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL) seront affectés à la conversion d'immeubles commerciaux vacants en logements.
- En 2021-2022 et 2022-2023, on versera 750 millions de dollars dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL) afin d'accélérer la création de 3 400 logements et la réparation de 13 700 logements. À compter de l'automne 2021, un montant de 250 millions de dollars sera affecté, dans le cadre du FNCIL, pour soutenir la construction, la réparation et les coûts d'exploitation d'environ 560 logements de transition et places dans des maisons d'hébergement pour les femmes et les enfants fuyant la violence.

Augmenter la diversité dans la gouvernance de la Société. Le gouvernement a proposé des modifications à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* afin de souligner l'importance d'un effectif diversifié et inclusif et d'éviter les préjugés et les obstacles à l'embauche. De plus, le budget a proposé que les sociétés d'État soient tenues d'établir des rapports sur l'égalité entre les sexes et la diversité, à compter de 2022. Nous avons donc commencé à produire des rapports sur les indicateurs de mesures en matière d'égalité entre les sexes et de diversité dans notre Rapport annuel 2020. Cette démarche comprend la production de rapports quant aux cibles établies, tant pour l'ensemble du personnel que pour les postes de direction.

Améliorer la divulgation de l'information relative au climat. Les sociétés d'État adopteront les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) comme élément de leurs rapports d'entreprise. Les grandes sociétés d'État (entités dont l'actif s'élève à plus de 1 milliard de dollars), dont la SCHL fait partie, rendront compte des risques financiers liés au climat dans leurs exercices à compter de l'année civile 2022 au plus tard. Nous avons commencé à faire rapport concernant les risques financiers liés au climat plus formellement dans notre Rapport annuel 2020. Nous continuerons également d'améliorer la divulgation de l'information dans nos rapports conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques.

Progrès réalisés dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement et d'autres investissements

Nous continuons à mettre en œuvre la SNL du Canada, désormais un plan de plus de 72 milliards de dollars sur 10 ans, qui permettra à un plus grand nombre de personnes au Canada d'avoir un logement. Nous sommes encouragés par les investissements supplémentaires annoncés dans le budget de 2021. La SNL est une stratégie globale qui couvre l'ensemble du continuum du logement, des maisons d'hébergement et des logements de transition aux logements communautaires et abordables, en passant par les logements locatifs et les logements pour propriétaires-occupants. La SNL, à la fois dynamique et adaptable, est conçue pour évoluer au besoin afin de mieux répondre aux besoins changeants de la population canadienne en matière de logement.

En réponse aux pressions émergentes qu'entraîne la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Canada a annoncé 1 milliard de dollars pour l'ICRL en 2020. Cette initiative crée rapidement plus de 4 700 nouveaux logements abordables dans l'ensemble du Canada en finançant la construction de logements modulaires, l'acquisition de terrains et la conversion d'immeubles existants. Nous avons engagé tous les fonds du premier cycle de l'ICRL le 31 mars 2021. En raison du succès du programme, le gouvernement fédéral a annoncé un deuxième cycle de l'ICRL le 30 juin 2021, comme il est expliqué ci-dessus à la section « Budget fédéral de 2021 ».

Au 13 août 2021, l'addenda à l'ACL a été signé avec l'ensemble des provinces et des territoires, et les 13 programmes de l'ACL ont été annoncés publiquement. Nous produisons des rapports trimestriels sur les progrès vers l'atteinte des objectifs de la SNL sur www.chezsoidabord.ca.

En plus des initiatives de la SNL, le gouvernement fédéral a annoncé cet été les bénéficiaires de la construction de 12 nouvelles maisons d'hébergement au Canada pour les femmes des Premières Nations, les métisses et inuites, les enfants et les personnes 2SLGBTQIA+ autochtones fuyant la violence familiale. Nous avons sélectionné les bénéficiaires en collaboration avec Services aux Autochtones Canada (SAC) et des partenaires autochtones. L'initiative prévoit plus de 85 millions de dollars sur cinq ans pour construire 12 nouvelles maisons d'hébergement d'urgence au Canada et en soutenir l'exploitation, ainsi qu'un montant supplémentaire de 10,2 millions de dollars par année par la suite. Le gouvernement a également annoncé un investissement de 724,1 millions de dollars (420 millions de dollars de la SCHL et 304,1 millions de dollars de SAC) pour accroître les services de soutien adaptés à la culture pour les membres des peuples autochtones qui sont victimes de violence fondée sur le sexe et soutenir la construction de nouvelles maisons d'hébergement d'urgence et de logements de transition (de deuxième étape), y compris dans le Nord et dans les centres urbains.

Lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Ébauche de la ligne directrice du TSAH de 2023

Le 21 juin 2021, le BSIF a lancé une consultation auprès du secteur en publiant une version révisée des lignes directrices sur le capital des sociétés d'assurance de 2023, les formulaires de rapport et les instructions pour la consultation. Les principales modifications apportées à la ligne directrice du TSAH, pour tenir compte de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, visent à mieux refléter l'évolution du niveau de risque d'assurance pendant les périodes de crise des assureurs hypothécaires et à préciser les exigences en matière de risque de crédit conformément à la terminologie de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Parallèlement à cette consultation publique, le BSIF mène également une étude sur les incidences quantitatives avec les assureurs hypothécaires.

Nous avons examiné les mises à jour apportées à l'ébauche de la ligne directrice du TSAH de 2023 et nous estimons qu'elles ont peu d'incidence sur nos activités. Toutefois, nous continuons d'effectuer des analyses quantitatives et fournirons des renseignements supplémentaires au BSIF avant la mise en œuvre.

Consultation sur les risques liés au climat dans le secteur financier

Le 11 janvier 2021, le BSIF a lancé une consultation auprès du secteur en publiant un document de travail intitulé *Incertitude et changements climatiques : Déjouer le risque lié aux changements climatiques par la préparation et la résilience*. La SCHL a répondu au document de travail axé sur les risques découlant des changements climatiques qui peuvent nuire à la sécurité et à la solidité des institutions financières et régimes de retraite sous réglementation fédérale.

Le 12 octobre 2021, le BSIF a publié un bref résumé des réponses à la consultation. Quant aux institutions financières sous réglementation fédérale, le BSIF communiquera les prochaines étapes de son travail sur les politiques liées aux changements climatiques au début de l'année prochaine. Dans le cas des régimes de retraite sous réglementation fédérale, le BSIF évaluera la nécessité de fournir des conseils supplémentaires à une date ultérieure.

Mises à jour sur les changements comptables à venir

Les renseignements relatifs à toutes les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) qui auront (ou qui pourraient avoir) une incidence sur la SCHL sont présentés à la note 2 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

IFRS 17, Contrats d'assurance – Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023

En mai 2017, l'IASB a publié l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Notre équipe multidisciplinaire se consacre à cette nouvelle norme comptable et continue de faire des progrès dans sa mise en œuvre. Nous avons inclus des renseignements supplémentaires à la note 3 de nos états financiers consolidés trimestriels non audités.

Le 28 mai 2021, le ministère des Finances a lancé une consultation auprès du secteur sur les répercussions fiscales découlant de la mise en œuvre de l'IFRS 17. Dans son communiqué annonçant la consultation, le ministère des Finances a indiqué qu'il ne considérerait pas la marge de service contractuelle comme une réserve déductible aux fins de l'impôt. Une telle décision créerait donc une obligation fiscale actuelle pour les fournisseurs d'assurance. Nous avons répondu à la demande de consultation et le ministère des Finances n'a pas encore publié de communication subséquente sur l'état ou l'orientation de sa consultation.

RÉSULTATS FINANCIERS

Points saillants financiers

Bilans consolidés résumés

Au 30 septembre 2021 et au 31 décembre 2020	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
<i>(en millions)</i>										
Total de l'actif	13 250	10 914	18 313	20 864	269 866	269 616	(972)	(424)	300 457	300 970
Total du passif	12 703	10 582	7 098	7 494	268 344	266 705	(939)	(386)	287 206	284 395
Total des capitaux propres du Canada	547	332	11 215	13 370	1 522	2 911	(33)	(38)	13 251	16 575

Nous déclarons des dividendes payables au gouvernement seulement si nous respectons les exigences réglementaires ou de capitalisation applicables, afin que nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire soient adéquatement capitalisées. Nous avons recommencé à verser des dividendes au gouvernement du Canada au premier trimestre de 2021, et nous avons déclaré et payé 4 685 millions de dollars en dividendes depuis la fin de 2020. Cela a été partiellement compensé par un résultat global de 1 361 millions de dollars, entraînant une baisse de 3 324 millions de dollars des capitaux propres du Canada.

Notre actif total a diminué de 513 millions de dollars (0 %) en raison de la diminution de la valeur de notre portefeuille de placements, car nous avons vendu des placements pour financer nos paiements de dividendes. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par l'émission d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC), ce qui a entraîné une augmentation des prêts au coût amorti, ainsi qu'une augmentation des activités du programme de la SNL, en particulier l'iFCLL et le FNCIL, ce qui a fait augmenter les investissements et les prêts au coût amorti.

Notre passif total a augmenté de 2 811 millions de dollars (1 %), principalement en raison d'une hausse des emprunts au coût amorti. Cette situation est attribuable à l'émission d'OHC et à l'augmentation des activités du programme de la SNL.

États consolidés résumés des résultats et du résultat global

Trois mois clos le 30 septembre (en millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Financement public des programmes de logement	452	1 977	-	-	-	-	-	-	452	1 977
Primes et droits acquis	-	-	350	347	179	165	-	-	529	512
Autres produits ¹	6	22	67	149	22	23	-	(1)	95	193
Total des produits et du financement public	458	1 999	417	496	201	188	-	(1)	1 076	2 682
Programmes de logement	380	1 850	-	-	-	-	-	-	380	1 850
Règlements d'assurance	-	-	(12)	171	-	-	-	-	(12)	171
Charges opérationnelles	67	131	73	67	16	15	-	-	156	213
Total des charges	447	1 981	61	238	16	15	-	-	524	2 234
Impôt sur le résultat	1	3	91	66	46	43	-	-	138	112
Résultat net	10	15	265	192	139	130	-	(1)	414	336
Autres éléments du résultat global	30	4	(11)	5	(16)	(9)	2	1	5	1
Résultat global	40	19	254	197	123	121	2	-	419	337

¹ Les autres produits incluent les produits d'intérêts nets, les produits de placements, les gains (pertes) nets sur les instruments financiers et les autres produits.

T3 2021 par rapport au T3 2020

Le total des produits et du financement public a diminué de 1 606 millions de dollars (60 %), principalement pour les raisons suivantes :

- Une diminution de 1 525 millions de dollars (77 %) du financement public des programmes de logement, principalement attribuable au programme d'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) qui s'est terminé en décembre 2020 (1 549 millions de dollars).
- Une diminution de 75 millions de dollars (84 %) des gains nets sur les instruments financiers, principalement en raison du rééquilibrage de notre portefeuille de placements de l'assurance prêt hypothécaire l'an dernier, ce qui a entraîné d'importants gains réalisés, surtout au deuxième et au troisième trimestres.

Le total des charges a diminué de 1 710 millions de dollars (77 %), principalement en raison de ce qui suit :

- La diminution du financement public des programmes de logement, comme il est décrit plus haut, ayant entraîné une baisse des dépenses des programmes de logement et des charges opérationnelles.
- Une diminution de 183 millions de dollars (107 %) des règlements d'assurance attribuable à la libération de la provision à la suite de la baisse du taux de chômage, de la hausse du produit intérieur brut et du fait que les prêts en souffrance ne se sont pas concrétisés en demande de règlement comme prévu, en raison de la fin des programmes de report des paiements hypothécaires.

Neuf mois clos le 30 septembre (en millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Financement public des programmes de logement	2 391	3 520	-	-	-	-	-	-	2 391	3 520
Primes et droits acquis	-	-	1 046	1 028	527	495	-	-	1 573	1 523
Autres produits ¹	61	66	250	730	68	83	(3)	-	376	879
Total des produits et du financement public	2 452	3 586	1 296	1 758	595	578	(3)	-	4 340	5 922
Programmes de logement	2 167	3 249	-	-	-	-	-	-	2 167	3 249
Règlements d'assurance	-	-	(260)	585	-	-	-	-	(260)	585
Charges opérationnelles	220	282	242	210	54	51	-	-	516	543
Total des charges	2 387	3 531	(18)	795	54	51	-	-	2 423	4 377
Impôt sur le résultat	12	9	331	243	135	132	(1)	-	477	384
Résultat net	53	46	983	720	406	395	(2)	-	1 440	1 161
Autres éléments du résultat global	162	(61)	(138)	209	(110)	115	7	(6)	(79)	257
Résultat global	215	(15)	845	929	296	510	5	(6)	1 361	1 418

¹ Les autres produits incluent les produits d'intérêts nets, les produits de placements, les gains (pertes) nets sur les instruments financiers et les autres produits.

Cumul annuel 2021 par rapport au cumul annuel 2020

Le total des produits et du financement public a baissé de 1 582 millions de dollars (27 %), principalement pour les raisons suivantes :

- Une diminution de 1 129 millions de dollars (32 %) du financement public des programmes de logement. Cette baisse s'explique principalement par la diminution de l'AUCLC expliquée ci-dessus, partiellement contrebalancée par une augmentation de 474 millions de dollars pour l'Initiative pour la création rapide de logements et de 246 millions de dollars pour les initiatives provinciales et territoriales de la SNL.
- Une diminution de 416 millions de dollars (80 %) des gains nets sur les instruments financiers, principalement en raison du rééquilibrage de notre portefeuille de placements de l'assurance prêt hypothécaire l'an passé, comme il est expliqué ci-dessus.
- Une baisse de 55 millions de dollars (17 %) des produits de placements, principalement attribuable à la réduction de la taille moyenne du portefeuille, laquelle s'explique par la vente de placements pour verser des dividendes au gouvernement du Canada, et la baisse des taux d'intérêt.

Le total des charges a diminué de 1 954 millions de dollars (45 %), principalement en raison des baisses de 1 082 millions de dollars (33 %) des dépenses des programmes de logement et de 845 millions de dollars (144 %) des demandes de règlement d'assurance, comme il est décrit ci-dessus.

Les autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt, ont diminué de 336 millions de dollars (131 %), principalement en raison des éléments suivants :

- Une augmentation de 679 millions de dollars (169 %) des pertes nettes latentes sur les titres de créance détenus à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Une augmentation importante du rendement des obligations au premier trimestre de 2021 a eu pour effet d'augmenter la courbe des taux par rapport à la même période l'an dernier. Cette situation a finalement entraîné des pertes latentes nettes de 277 millions de dollars, comparativement à des gains latents de 402 millions de dollars, car le rendement des obligations a diminué par rapport à la même période l'an dernier.
- Les gains sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées ont augmenté de 397 millions de dollars (414 %), principalement parce que le taux d'actualisation a augmenté tout au long de 2021, alors qu'il avait diminué durant la même période l'an dernier.

Paramètres et ratios financiers

Assurance prêt hypothécaire

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Contrats d'assurance en vigueur (G\$)	
	Aux	
	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Propriétaires-occupants (à l'unité)	197	216
Portefeuille	94	114
Immeubles collectifs	113	101
Total	404	431

Les contrats d'assurance en vigueur ont diminué de 27 milliards de dollars (6 %) en raison de la baisse des volumes d'assurance de portefeuille et d'assurance pour propriétaires-occupants souscrite à l'unité durant l'exercice en cours par rapport aux exercices précédents. Les nouveaux prêts assurés totalisaient 38 milliards de dollars, tandis que l'amortissement et le remboursement estimatifs des prêts se chiffraient à 65 milliards de dollars.

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Volumes d'assurance ¹ (logements)		Volumes d'assurance ¹ (\$)		Primes et droits perçus ²		Règlements payés	
	Trois mois clos le 30 septembre							
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Propriétaires-occupants (à l'unité)	19 570	28 876	5 965	8 313	206	298	38	17
Portefeuille	4 610	24 801	1 470	5 253	6	22	4	1
Immeubles collectifs ³	33 628	42 756	5 921	6 051	205	250	3	2
Total	57 808	96 433	13 356	19 617	417	570	45	20

¹ Il n'y a eu aucune substitution au titre de l'assurance de portefeuille pendant les trois mois clos le 30 septembre 2021 (8 291 logements et 1 316 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 septembre 2020).

² Il est possible que les primes et droits perçus ne correspondent pas aux primes et droits différés sur les contrats souscrits pendant la période, en raison de la date de perception.

³ Les primes et droits perçus pour les immeubles collectifs résidentiels comprennent 17 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 (11 millions pour le trimestre clos le 30 septembre 2020) reçus du gouvernement pour l'iFCLL.

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Volumes d'assurance ¹ (logements)		Volumes d'assurance ¹ (\$)		Primes et droits perçus ²		Règlements payés	
	Neuf mois clos le 30 septembre							
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Propriétaires-occupants (à l'unité)	54 333	72 881	15 890	20 516	564	730	88	104
Portefeuille	7 775	89 089	2 320	20 954	9	105	7	8
Immeubles collectifs ³	118 305	123 622	19 656	17 208	683	656	14	5
Total	180 413	285 592	37 866	58 678	1 256	1 491	109	117

¹ Il n'y a eu aucune substitution au titre de l'assurance de portefeuille pendant les neuf mois clos le 30 septembre 2021 (27 270 logements et 5 375 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2020).

² Il est possible que les primes et droits perçus ne correspondent pas aux primes et droits différés sur les contrats souscrits pendant la période, en raison de la date de perception.

³ Les primes et droits perçus pour les immeubles collectifs résidentiels comprennent 53 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021 (33 millions pour les neuf mois clos le 30 septembre 2020) reçus du gouvernement pour l'iFCLL.

T3 2021 par rapport au T3 2020 et cumul annuel 2021 par rapport au cumul annuel 2020

Le volume d'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité a diminué en raison des changements apportés à nos critères de souscription en juillet 2020. Le 5 juillet 2021, nous sommes retournés à nos pratiques de souscription antérieures à juillet 2020 pour l'assurance prêt hypothécaire pour propriétaires-occupants, comme il est expliqué ci-dessus dans la section « Contexte opérationnel et perspectives pour 2021 ». Par conséquent, bien que ces volumes n'aient pas immédiatement regagné les niveaux normaux ce trimestre, ils pourraient augmenter d'ici la fin de l'année. Le volume d'assurance de portefeuille a diminué par rapport à l'an dernier, lorsque les critères d'admissibilité du portefeuille ont été temporairement prolongés et que la demande de financement des prêteurs a été plus forte avec le lancement du PAPHA au début de la pandémie de COVID-19. Les volumes d'assurance pour immeubles collectifs résidentiels ont également diminué, en raison d'une baisse des prêts de refinancement, car les critères d'admissibilité ont été resserrés à compter du 1^{er} juillet 2020, pour offrir des fonds seulement pour des réparations ou un réinvestissement dans le logement. Cette baisse est légèrement contrebalancée par l'augmentation de la construction résidentielle, en particulier dans le cadre de l'iFCLL, et de l'achat de propriétés existantes.

Le montant total des prêts assurés a diminué principalement en raison de la baisse du volume d'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité et d'assurance de portefeuille. Ce résultat est légèrement compensé par l'augmentation de la construction d'immeubles collectifs et de l'achat de propriétés existantes.

Les propriétaires-occupants souscrits à l'unité et l'assurance de portefeuille sont en grande partie responsables de la baisse de 235 millions de dollars (16 %) des primes et droits perçus, laquelle a été partiellement compensée par les volumes plus élevés d'assurance pour immeubles collectifs, comme expliqué ci-dessus. La prime moyenne par logement est inférieure à celle de l'an dernier en raison de l'augmentation des catégories inférieures de rapport prêt-valeur.

La baisse des règlements payés est principalement attribuable à une diminution des demandes de règlement pour propriétaires-occupants, car les prêteurs ont recouvré des sommes suffisantes lors de la vente des propriétés pour couvrir les pertes en raison de l'amélioration de la conjoncture économique, comme indiqué dans la section « Contexte opérationnel et perspectives pour 2021 », ci-dessus.

(en pourcentage)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Pourcentage de pertes ¹	(3,4)	49,3	(24,9)	56,9
Ratio des charges opérationnelles	20,9	19,2	23,1	20,4
Ratio mixte	17,5	68,5	(1,8)	77,3
Indice de l'importance des règlements	30,8	31,0	31,4	30,8
Rendement du capital	9,5	5,9	10,7	7,7
Rendement du capital requis	12,0	7,7	14,7	9,5

¹ Le pourcentage de pertes sur l'assurance pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité et l'assurance de portefeuille en excluant les immeubles collectifs s'est établi à (6,7) % et à (33,0) % pendant les trois et neuf mois clos le 30 septembre 2021 (57,5 % et 66,8 % pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2020).

T3 2021 par rapport au T3 2020 et cumul annuel 2021 par rapport au cumul annuel 2020

Le ratio de pertes et le ratio combiné ont diminué principalement en raison de la baisse des charges liées aux demandes de règlement, car la provision a été libérée à la suite de la baisse du taux de chômage, de la hausse du produit intérieur brut et du fait que les prêts en souffrance ne se sont pas concrétisés en demande de règlement comme prévu, en raison de la fin des programmes de report des paiements hypothécaires.

L'augmentation du ratio des charges opérationnelles est principalement attribuable aux coûts élevés de mise en œuvre et d'exploitation de la technologie de l'information, ce qui a été partiellement compensé par la hausse des primes et droits acquis.

L'indice de l'importance des règlements a diminué par rapport aux trois mois correspondants de l'exercice précédent en raison de la baisse du pourcentage de règlements bruts payés par rapport au montant du prêt assuré, laquelle s'explique par l'augmentation du produit de la vente. Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021, l'indice de l'importance des règlements a augmenté par rapport à la même période l'an dernier, principalement en raison d'une importante demande de règlement visant des immeubles collectifs au premier trimestre de 2021.

Le rendement des capitaux propres et le rendement des capitaux propres requis ont tous deux augmenté comparativement aux trois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent en raison d'un résultat net élevé attribuable surtout à la baisse des charges liées aux demandes de règlement, comme il est expliqué ci-dessus.

	Au 30 septembre 2021		Au 31 décembre 2020	
	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance
Propriétaires-occupants (à l'unité)	3 854	0,40 %	4 967	0,47 %
Portefeuille	1 076	0,15 %	1 471	0,18 %
Immeubles collectifs	69	0,26 %	64	0,25 %
Total	4 999	0,29 %	6 502	0,34 %

Le taux de prêts en souffrance correspond aux prêts en retard depuis plus de 90 jours en pourcentage des prêts assurés en cours de remboursement. Les prêts en souffrance déclarés ont diminué dans toutes les régions, car l'économie canadienne continue de se redresser en 2021. Les données sur les prêts en souffrance ne tiennent pas compte des reports de paiements en raison de la COVID-19.

Financement hypothécaire

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Total des cautionnements en vigueur (G\$)	
	Aux	
	30 septembre 2021	31 décembre 2020
TH LNH	201	232
OHC	259	257
Total	460	489

Le total des cautionnements en vigueur correspond à l'obligation maximale de remboursement du capital liée à nos cautionnements de paiement périodique. Les cautionnements en vigueur totalisaient 460 milliards de dollars au 30 septembre 2021, une baisse de 29 milliards (6 %), car les remboursements anticipés des TH LNH ont été supérieurs à la normale. Cette tendance est conforme aux faibles taux d'intérêt actuels qui, par exemple, incitent un plus grand nombre de propriétaires-occupants pourraient refinancer leur prêt hypothécaire pour obtenir un taux d'intérêt plus bas.

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Nouveaux titres cautionnés (G\$)		Droits de cautionnement et de demande perçus ¹	
	Trois mois clos le 30 septembre			
	2021	2020	2021	2020
TH LNH	41	31	207	138
OHC	10	12	43	48
Total	51	43	250	186

¹ Droits de cautionnement et de demande perçus pour les TH LNH, droits de cautionnement perçus pour les OHC.

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Nouveaux titres cautionnés (G\$)		Droits de cautionnement et de demande perçus ¹	
	Neuf mois clos le 30 septembre			
	2021	2020	2021	2020
TH LNH ²	105	132	545	515
OHC	30	41	125	148
Total	135	173	670	663

¹ Droits de cautionnement et de demande perçus pour les TH LNH, droits de cautionnement perçus pour les OHC.

² Comme le PAPHA n'a pas été prolongé jusqu'en 2021, aucun titre n'a été vendu dans le cadre du PAPHA au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2021 (2020 - 4,2 milliards de nouveaux titres et 1,6 milliard de dollars de titres garantis au cours des trimestres précédents).

T3 2021 par rapport au T3 2020 et cumul annuel 2021 par rapport au cumul annuel 2020

Les droits de cautionnement et de demande perçus ont augmenté de 64 millions de dollars (34 %) et de 7 millions de dollars (1 %) par rapport, respectivement, au trimestre et aux neuf mois correspondants de l'exercice précédent. Bien que les volumes aient diminué au cours de la période de neuf mois, la hausse des prix entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021 a fait augmenter les droits perçus.

<i>(en pourcentage)</i>	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Ratio des charges opérationnelles	7,6	7,0	8,3	8,1
Rendement du capital	36,4	19,1	24,4	20,8
Rendement du capital requis ¹	73,8	40,8	68,7	40,7

¹ Représente le rendement du capital requis d'un point de vue comptable qui exclut les primes et droits non acquis sur le capital requis.

T3 2021 par rapport au T3 2020 et cumul annuel 2021 par rapport au cumul annuel 2020

L'augmentation du ratio des charges opérationnelles est principalement attribuable à la hausse des coûts de mise en œuvre et d'exploitation des technologies de l'information, ce qui est partiellement contrebalancé par la hausse des droits acquis.

Les augmentations du rendement des capitaux propres et du rendement des capitaux propres requis sont en grande partie attribuables à la baisse du capital moyen et du capital requis, respectivement. Le capital moyen a diminué, car nous avons déclaré des dividendes totaux de 1 685 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, dont 145 millions au troisième trimestre. Le capital requis a diminué en raison de la méthodologie révisée du capital économique décrite dans notre dernier rapport annuel.

Financement public des programmes de logement

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le financement public des programmes de logement autorisé par le Parlement qui nous est accordé pendant l'exercice du gouvernement (clos le 31 mars) et le montant que nous avons reçu pendant l'année civile.

<i>(en millions)</i>	Neuf mois clos le 30 septembre	
	2021	2020
Montants autorisés en 2020-2021 (2019-2020)		
Budget principal des dépenses	2 920	2 657
Budget supplémentaire des dépenses A ^{1, 2, 5}	3 039	9
Budget supplémentaire des dépenses B ^{1, 3}	873	78
Budget supplémentaire des dépenses C ^{1, 4, 5}	(812)	-
Moins : la tranche comptabilisée à l'année civile 2020 (2019)	(4 064)	(1 282)
Moins : le financement public inutilisé pour 2020-2021 (2019-2020)	(238)	(64)
Moins : le financement bloqué	(252)	(463)
Tranche du financement public des programmes de logement pour 2020-2021 (2019-2020) financée en 2021 (2020)	1 466	935
Montants autorisés en 2021-2022 (2020-2021)		
Budget principal des dépenses	3 259	2 920
Budget supplémentaire des dépenses A ^{1, 2, 4, 5}	1 800	3 039
Budget supplémentaire des dépenses B ^{1, 3}	-	873
Budget supplémentaire des dépenses C ^{1, 4, 5}	-	(812)
Total du financement public des programmes de logement pour l'exercice	5 059	6 020
Moins : la tranche à comptabiliser pendant les prochains trimestres	(4 023)	(2 747)
Moins : le financement bloqué	-	(252)
Moins : le financement public inutilisé pour 2020-2021	S. O.	(238)
Tranche du financement public des programmes de logement pour 2021-2020 (2020-2021) financés en 2021 (2020)	1 036	2 783
Total du financement public des programmes de logement financés pour les neuf mois clos le 30 septembre	2 502	3 718

¹ Les budgets supplémentaires des dépenses correspondent au financement public additionnel voté par le Parlement pendant l'exercice du gouvernement.

² Approbation du Budget supplémentaire des dépenses A 2021-22 pour l'ICRL, le FNCIL, la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, le Fonds d'urgence pour Granville Island, l'AUCLC, l'ACL et le financement pour soutenir les jeunes (2020-2021 pour l'AUCLC, le Défi d'offre de logement et le financement pour répondre au rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées : Aide pour réclamer notre pouvoir et notre place), (Budget 2019-2020 sur l'Initiative de recherche et de données sur le logement, l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, l'approche du logement basée sur les droits de la personne et d'autres initiatives).

³ Budget supplémentaire des dépenses B 2020-2021 approuvé pour l'ICRL, le Fonds d'innovation pour le logement abordable, les initiatives fédérales, provinciales et territoriales et d'autres initiatives de la SNL (budget 2019-2020 pour le FNCIL, le Fonds pour l'innovation, l'Initiative pour l'achat d'une première propriété et d'autres initiatives).

⁴ Budget supplémentaire des dépenses C approuvé : augmentation de 19 millions de dollars pour les programmes liés à la COVID-19, y compris l'AUCLC, l'initiative pour la création rapide de logements, l'initiative de stages en habitation pour les jeunes autochtones et le Fonds d'urgence pour Granville Island, et réduction de 831 millions de dollars dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne pour l'AUCLC.

⁵ Nous excluons le financement reçu pour le Fonds d'urgence pour Granville Island de nos états financiers consolidés parce que nous ne contrôlons pas les activités de Granville Island.

Gestion du capital

Cadres

Pour nos activités d'aide au logement, nous conservons une réserve en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (Loi sur la SCHL). Nos programmes d'octroi de prêts sont appliqués selon le seuil d'équilibre à long terme; cependant, une tranche de leurs produits est conservée dans cette réserve pour tenir compte des risques de taux d'intérêt et de crédit inhérents à ces prêts. Les variations latentes de la juste valeur ainsi que les pertes sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées sont imputées aux résultats non distribués. À l'exception du fonds de réserve, nous n'affectons pas de capital pour nos activités d'aide au logement, car elles ne présentent pas de risques financiers importants que nous n'atténuons pas déjà autrement.

Pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire, notre cadre de gestion du capital respecte les règlements du BSIF en ce qui concerne l'utilisation du TSAH, car notre capital économique est inférieur aux exigences réglementaires du BSIF en matière de capital. Par conséquent, le capital réglementaire est le principal obstacle du capital requis.

Pour nos activités de financement hypothécaire, notre cadre de gestion du capital est conforme aux pratiques exemplaires du secteur et intègre les principes réglementaires du BSIF, y compris ceux qui sont énoncés dans sa ligne directrice E-19, Évaluation interne des risques et de la solvabilité, et ceux du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Dans le cadre de notre évaluation de la suffisance du capital, nous avons recours à une approche intégrée visant à évaluer nos besoins tant du point de vue du capital réglementaire que du capital économique, afin d'établir des cibles de capital qui tiennent compte de notre stratégie et de notre appétit pour le risque.

En août 2021, notre Conseil d'administration a approuvé la recommandation de maintenir les cibles internes de 155 % et de 165 % ainsi que les niveaux opérationnels de 105 % et de 110 % pour les activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, respectivement. En ce qui concerne les activités de financement hypothécaire, le Conseil d'administration a approuvé une réduction du capital économique requis, qui passera de 3 à 2,7 milliards de dollars, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Ratios

Le tableau qui suit présente nos ratios du capital.

<i>(en pourcentage)</i>	Aux	
	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Assurance prêt hypothécaire : Niveau de capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TSAH)	209 %	234 %
Financement hypothécaire : Capital disponible sur le capital requis ^{1,2}	220 %	349 %

¹ Du point de vue économique, le ratio du capital disponible sur le capital requis était de 130 % au 30 septembre 2021 (176 % au 31 décembre 2020).

² Représente le capital disponible par rapport au capital requis d'un point de vue comptable qui exclut les primes et droits non acquis sur le capital requis.

Notre ratio selon le TSAH a diminué de 25 points de pourcentage, principalement en raison des déclarations de dividendes et des paiements de 3 milliards de dollars en 2021. Notre capitalisation demeurerait adéquate au 30 septembre 2021.

Notre ratio du capital disponible par rapport au capital requis des activités de financement hypothécaire a diminué de 129 points de pourcentage en raison de la déclaration de dividendes de 1 685 millions de dollars pendant la période.

Voir la note 9 des états financiers consolidés trimestriels non audités, Gestion du capital, pour en savoir plus.

GESTION DES RISQUES

À mesure que l'économie canadienne se redresse en 2021, soutenue par une campagne de vaccination à l'échelle nationale, notre profil de risque s'améliore par rapport à 2020.

- Nos risques financiers et d'assurance suivent une tendance à la baisse en raison de la croissance économique du Canada, de la solidité du crédit des emprunteurs et de la stabilité des prêts en souffrance. Pour sa part, la tendance du risque d'atteinte à la réputation s'est améliorée, mais elle demeure modérée.
- Notre risque opérationnel demeure modéré et élevé lorsqu'on examine les risques liés à la cybersécurité, la confidentialité ainsi qu'à la gouvernance et la gestion des données.
- Enfin, notre risque stratégique demeure élevé en raison de l'aggravation des écarts d'abordabilité et de l'évolution du marché de l'habitation. Ces facteurs représentent des obstacles vers l'atteinte de notre aspiration.

Bien que nous ayons observé certaines tendances positives en 2021, nous faisons preuve de prudence étant donné l'incertitude qui pèse sur l'économie et le marché de l'habitation.

Les résultats du scénario de simulation de crise montrent que la SCHL dispose de liquidités suffisantes

Comme il en a été question à la section sur la COVID-19, nous continuons d'effectuer des simulations de crise. De plus, en 2021, nous avons étendu notre programme de simulation de crise à l'échelle de la Société au-delà de la solvabilité du capital afin d'y inclure l'évaluation de notre suffisance en matière de liquidités et de notre préparation opérationnelle. Notre appétit pour le risque de liquidité est faible.

Au troisième trimestre de 2021, nous avons présenté un scénario de crise concernant les liquidités au Conseil d'administration. En évaluant nos sources et nos demandes en matière de liquidités à l'échelle de la Société, nous sommes en mesure d'évaluer les types d'événements de crise inattendue concernant les liquidités que nos stratégies de gestion et d'atténuation des risques peuvent couvrir et ce qui dépasse notre appétit pour le risque.

Notre analyse a conclu que nos sources de liquidité couvrent une grande variété d'événements de crise, comme une défaillance non ordonnée de la contrepartie unique présentant le risque le plus important, ou une défaillance simultanée non ordonnée de plusieurs petites contreparties. Nos pratiques de gestion des liquidités ne sont pas conçues pour couvrir les tensions systématiques découlant d'événements défavorables lointains, comme une défaillance du système de paiement ou une défaillance de plusieurs grandes institutions financières quant aux dates de paiement des TH LNH ou des OHC.

DONNÉES TRIMESTRIELLES HISTORIQUES

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	T3 2021	T2 2021	T1 2021	T4 2020	T3 2020	T2 2020	T1 2020	T4 2019
Résultats consolidés								
Total de l'actif	300 457	295 629	307 624	300 970	303 227	294 167	283 711	276 259
Total du passif	287 206	282 402	294 472	284 395	287 196	278 473	268 281	261 646
Total des capitaux propres du Canada	13 251	13 227	13 152	16 575	16 031	15 694	15 430	14 613
Total des produits et du financement public	1 076	1 199	2 065	2 029	2 682	1 781	1 459	1 191
Total des charges (y compris l'impôt sur le résultat)	662	739	1 499	1 640	2 346	1 215	1 200	767
Résultat net	414	460	566	389	336	566	259	424
Aide au logement								
Financement public des programmes de logement	452	547	1 392	1 372	1 977	629	914	489
Résultat net	10	24	19	22	15	25	6	27
Total des capitaux propres du Canada	547	507	492	332	287	268	379	302
Assurance prêt hypothécaire								
Contrats d'assurance en vigueur (G\$)	404	409	422	431	438	433	425	429
Volume de prêts assurés ¹	13 356	15 392	9 118	19 494	19 617	26 939	10 795	14 320
Primes et droits perçus	417	508	330	518	570	573	348	432
Primes et droits acquis	350	349	347	344	347	346	335	358
Règlements payés	45	30	34	23	20	34	63	63
Règlements d'assurance	(12)	(63)	(185)	(113)	171	292	122	40
Résultat net	265	315	403	342	192	400	128	266
Taux de prêts en souffrance	0,29%	0,31%	0,34%	0,34%	0,34%	0,34%	0,32%	0,31%
Pourcentage de pertes	(3,4)%	(18,1)%	(53,3)%	(32,9)%	49,3%	84,3%	36,5%	11,3%
Ratio des charges opérationnelles	21,1%	23,4%	25,1%	29,4%	19,2%	21,3%	20,6%	22,0%
Ratio mixte	17,7%	5,3%	(28,2)%	(3,5)%	68,5%	105,6%	57,1%	33,3%
Indice de l'importance des règlements	30,8%	27,8%	31,8%	27,0%	31,0%	28,9%	28,8%	29,9%
Rendement du capital	9,5%	11,3%	13,1%	10,4%	5,9%	13,2%	4,2%	8,8%
Rendement du capital requis	12,0%	13,5%	16,7%	10,5%	7,7%	14,9%	4,9%	10,6%
Niveau de capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TSAH)	209%	201%	191%	234%	233%	231%	207%	195%
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires résidentiels en cours de remboursement au Canada qui sont assurés par la SCHL	23,1%	24,2%	24,8%	26,2%	25,9%	25,8%	26,0%	26,4%
Financement hypothécaire								
Cautionnements en vigueur (G\$)	460	461	479	489	500	516	494	493
Titres cautionnés	50 714	46 226	38 184	51 855	42 667	84 342	45 930	50 140
Droits de cautionnement et de demande perçus	250	229	191	241	186	323	154	129
Droits de cautionnement et de demande acquis	179	176	172	172	165	170	160	156
Résultat net	139	126	141	135	130	143	122	126
Ratio des charges opérationnelles	7,6%	8,5%	8,9%	8,8%	7,0%	9,0%	8,4%	9,3%
Rendement du capital	36,4%	32,2%	25,2%	18,9%	19,1%	21,9%	20,4%	21,7%
Rendement du capital requis	73,8%	63,2%	65,6%	49,6%	40,8%	42,9%	38,7%	38,9%
Capital disponible sur le capital requis ²	220%	202%	192%	349%	233%	223%	211%	190%
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires résidentiels en cours de remboursement au Canada qui sont regroupés en blocs de titres cautionnés par la SCHL	26,3%	27,2%	28,6%	29,5%	29,3%	30,6%	30,3%	30,6%

¹ Le volume total d'assurance comprend les substitutions de portefeuille.

² Avant la mise à jour de la méthode du capital économique pour le financement hypothécaire le 25 novembre 2020, ce ratio était calculé selon la méthode du seuil de capital lors de la détermination du capital requis.

États financiers consolidés trimestriels non audités

TABLE DES MATIÈRES

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE.....	21
BILAN CONSOLIDÉ.....	22
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL.....	23
ÉTAT CONSOLIDÉ DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA.....	24
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	25
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS.....	26
CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS	26
1. INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ.....	26
2. MODE DE PRÉPARATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES.....	26
3. CHANGEMENTS COMPTABLES EN VIGUEUR ET À VENIR.....	26
4. JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DE MÉTHODES COMPTABLES ET LA PRÉPARATION D'ESTIMATIONS.....	27
5. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	28
6. FINANCEMENT PUBLIC ET CHARGES DES PROGRAMMES DE LOGEMENT.....	32
7. ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE.....	32
8. FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE	34
9. GESTION DU CAPITAL.....	35
10. ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR	37
11. PLACEMENTS EN VALEURS MOBILIÈRES.....	41
12. PRÊTS	42
13. EMPRUNTS.....	44
14. PRODUITS ET CHARGES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS.....	46
15. RISQUE DE MARCHÉ.....	46
16. RISQUE DE CRÉDIT	47
17. PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	48
18. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	49
19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	49
20. ENGAGEMENTS ET PASSIFS ÉVENTUELS.....	49
21. INFORMATIONS COMPARATIVES.....	50

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Période close le 30 septembre 2021

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés trimestriels non audités conformément à la norme comptable internationale *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés trimestriels non audités exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés trimestriels non audités.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de notre situation financière, de nos résultats d'exploitation et de nos flux de trésorerie, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés trimestriels non audités.



Romy Bowers
Présidente et première dirigeante



Michel Tremblay, CPA, CA
Chef des finances

24 novembre 2021

BILAN CONSOLIDÉ

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Notes	Au	
		30 septembre 2021	31 décembre 2020
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	1 385	2 301
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		70	174
Intérêts courus à recevoir		1 149	714
Placements en valeurs mobilières :			
À la juste valeur par le biais du résultat net	10	328	399
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)	10, 11	19 846	23 094
Au coût amorti	10, 11	2 822	1 427
Instruments dérivés		19	117
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	6	405	339
Prêts :	12		
À la juste valeur par le biais du résultat net		508	743
Au coût amorti		272 687	270 450
Débiteurs et autres actifs		942	931
Immeubles de placement		282	281
Actif au titre des régimes à prestations déterminées		14	-
		300 457	300 970
Passif			
Créditeurs et autres passifs		767	752
Intérêts courus à payer		1 067	573
Instruments dérivés		43	8
Provision pour règlements	7	384	735
Emprunts :	13		
À la juste valeur par le biais du résultat net		551	1 156
Au coût amorti		275 560	272 369
Passif au titre des régimes à prestations déterminées		225	549
Primes et droits non acquis	7, 8	8 379	8 021
Passif d'impôt différé		230	232
		287 206	284 395
Engagements et passifs éventuels	20		
Capitaux propres du Canada			
Capital d'apport	9	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global		227	607
Résultats non distribués		12 999	15 943
		13 251	16 575
		300 457	300 970

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés trimestriels.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Notes	Trois mois clos le		Neuf mois clos le	
		30 septembre		30 septembre	
		2021	2020	2021	2020
Produits d'intérêts		1 096	1 181	3 346	3 778
Charges d'intérêts		1 099	1 179	3 346	3 764
Produits (pertes) d'intérêts nets		(3)	2	-	14
Financement public des programmes de logement	6	452	1 977	2 391	3 520
Primes et droits acquis	7, 8	529	512	1 573	1 523
Produits de placements		81	93	261	316
Gains nets sur les instruments financiers	14	14	89	104	520
Autres produits		3	9	11	29
Total des produits et du financement public		1 076	2 682	4 340	5 922
Charges autres que d'intérêts					
Programmes de logement	6	380	1 850	2 167	3 249
Règlements d'assurance		(12)	171	(260)	585
Charges opérationnelles		156	213	516	543
Total des charges		524	2 234	2 423	4 377
Résultat avant impôt		552	448	1 917	1 545
Impôt sur le résultat	18	138	112	477	384
Résultat net		414	336	1 440	1 161
Autres éléments du résultat global, après impôt					
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net					
Gains (pertes) nets latents sur les titres de créance désignés à la JVAERG		(40)	6	(277)	402
Reclassement des gains sur les titres de créance détenus à la JVAERG pendant la période		(19)	(24)	(103)	(49)
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net		(59)	(18)	(380)	353
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net					
Gains (pertes) sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées	17, 18	64	19	301	(96)
Total des autres éléments du résultat global, après impôt		5	1	(79)	257
Résultat global		419	337	1 361	1 418

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés trimestriels.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Notes	Trois mois clos le		Neuf mois clos le	
		30 septembre		30 septembre	
		2021	2020	2021	2020
Capital d'apport		25	25	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global					
Solde au début de la période		286	618	607	247
Autres éléments du résultat global		(59)	(18)	(380)	353
Solde à la clôture de la période		227	600	227	600
Résultats non distribués					
Solde au début de la période		12 916	15 051	15 943	14 341
Résultat net		414	336	1 440	1 161
Autres éléments du résultat global		64	19	301	(96)
Dividendes	9	(395)	-	(4 685)	-
Solde à la clôture de la période		12 999	15 406	12 999	15 406
Capitaux propres du Canada		13 251	16 031	13 251	16 031

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés trimestriels.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Notes	Trois mois clos le		Neuf mois clos le	
		30 septembre		30 septembre	
		2021	2020	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles					
Résultat net		414	336	1 440	1 161
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles					
Amortissement des primes et escomptes sur les instruments financiers		35	37	108	91
Pertes (gains) nettes sur les instruments financiers		74	(172)	(261)	(645)
Impôt sur le résultat différé	18	31	(15)	(2)	(17)
Amortissement et dépréciation		5	8	49	24
Variation des actifs et passifs opérationnels					
Instruments dérivés		(96)	71	133	108
Intérêts courus à recevoir		(464)	(634)	(435)	(558)
Montants à recevoir du gouvernement du Canada		76	39	(126)	(2)
Débiteurs et autres actifs		36	68	90	(22)
Créditeurs et autres passifs		(13)	(722)	87	(25)
Intérêts courus à payer		492	620	494	563
Provision pour règlements		(46)	137	(351)	450
Passif au titre des régimes à prestations déterminées		-	9	4	22
Primes et droits non acquis		124	233	358	640
Autre		(1)	(9)	-	(13)
Remboursements de prêts	12	6 581	5 754	29 682	26 865
Décaissements de prêts	12	(10 774)	(13 984)	(31 611)	(49 637)
Remboursements des emprunts	13	(8 297)	(6 222)	(35 786)	(32 849)
Émissions d'emprunts	13	12 722	14 705	39 006	56 404
		899	259	2 879	2 560
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Placements en valeurs mobilières					
Ventes et échéances		2 110	2 323	12 025	13 339
Achats		(2 410)	(3 565)	(11 279)	(14 549)
Échéance des contrats de change à terme					
Encaissements		43	257	436	337
Décaissements		(251)	(101)	(314)	(272)
Acquisitions d'immeubles de placement	10	-	-	(1)	-
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		(70)	677	104	(221)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(11)	(27)	(81)	(61)
		(589)	(436)	890	(1 427)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Dividendes payés	9	(395)	-	(4 685)	-
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(85)	(177)	(916)	1 133
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Début de la période		1 470	2 232	2 301	922
Clôture de la période		1 385	2 055	1 385	2 055
Représentés par					
Trésorerie		82	107	82	107
Équivalents de trésorerie		1 303	1 948	1 303	1 948
		1 385	2 055	1 385	2 055
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles					
Intérêts encaissés pendant la période		880	819	3 679	3 910
Intérêts payés pendant la période		774	711	3 311	3 498
Dividendes encaissés pendant la période		-	-	12	2
Impôt sur le résultat payé pendant la période		93	149	379	560

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés trimestriels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS

1. Informations sur la Société

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL ou nous) est une société d'État canadienne créée en 1946, par suite de l'adoption de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement* (Loi sur la SCHL), afin de respecter les dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Elle est également assujettie à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), en raison de sa désignation à la partie I de l'annexe III. La SCHL est une société d'État mandataire qui appartient exclusivement au gouvernement du Canada (gouvernement). Le Bureau national de la Société est situé au 700, chemin Montréal, Ottawa (Ontario), K1A 0P7, Canada.

Les présents états financiers consolidés trimestriels non audités au 30 septembre 2021 et pour les trois mois et les neuf mois clos à cette date

ont été approuvés par notre Comité de vérification, qui a autorisé leur publication le 24 novembre 2021.

2. Mode de préparation et principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à la norme comptable internationale *Information financière intermédiaire* (IAS 34); ils n'incluent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Nous suivons les mêmes méthodes comptables, qui sont appliquées de la même manière, que celles indiquées à la note 2 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, et les états financiers consolidés trimestriels non audités doivent être lus en parallèle avec ces derniers.

Caractère saisonnier

Nous avons conclu que nos activités ne sont pas extrêmement saisonnières, conformément à l'IAS 34, mais nos activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées à des variations saisonnières. Les primes perçues pour certains produits d'assurance prêt hypothécaire fluctuent trimestriellement en raison du caractère saisonnier du marché de l'habitation. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires initiés et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été en raison des ventes de logements. Les règlements d'assurance varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

3. Changements comptables en vigueur et à venir

Changements comptables en vigueur

Nous surveillons de près les nouvelles normes et les modifications de normes existantes qui ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Nous n'avons adopté aucune norme nouvelle ou modifiée et publiée par l'IASB qui a eu une incidence sur nos états financiers consolidés trimestriels non audités.

Changements comptables à venir

L'IASB n'a pas publié d'autres nouvelles normes ni de modifications des normes actuelles qui se répercuteraient sur nous à l'avenir, outre celles qui ont été présentées à la note 3 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Mise à jour sur l'IFRS 17, Contrats d'assurance – Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023

En mai 2017, l'IASB a publié la norme internationale d'information financière IFRS 17 *Contrats d'assurance*, qui remplace l'IFRS 4 *Contrats d'assurance*.

En juin 2020, l'IASB a modifié l'IFRS 17 pour traiter des préoccupations et des difficultés de mise en œuvre soulevées par les intervenants. La modification qui a eu la plus grande incidence sur nous est le report de deux ans de la date d'entrée en vigueur de la norme, soit au 1^{er} janvier 2023. Les autres modifications n'auront aucune incidence sur notre mise en œuvre.

En vertu de l'IFRS 17, le passif d'assurance comprendra la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance ajustés en fonction du risque, de même que la marge sur services contractuels et les coûts d'acquisition différés, qui sera dégagée pendant la période de couverture. La marge sur services contractuels représentera l'écart entre la prime perçue à la conclusion du contrat et la valeur actualisée des flux de trésorerie ajustés en fonction du risque (c.-à-d. le bénéfice à réaliser dans l'avenir). Si l'écart est négatif à la conclusion du contrat, celui-ci sera considéré comme étant déficitaire, et l'écart sera immédiatement comptabilisé dans les produits. Il y a aussi des exigences révisées en matière de présentation et d'informations à fournir.

L'IFRS 17 doit être appliquée rétrospectivement, à moins qu'il ne soit impossible de le faire. Compte tenu de la disponibilité des données et afin de ne pas avoir recours à une utilisation rétrospective, nous avons déterminé que nous ne pouvons appliquer la norme de façon rétrospective qu'à compter du 1^{er} janvier 2021. Nous avons décidé d'appliquer la méthode de la juste valeur pour les périodes précédentes. En vertu de la méthode de la juste valeur, nous déterminerons la juste valeur de nos contrats d'assurance souscrits avant le 1^{er} janvier 2021 en fonction de la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2022.

La mise en œuvre de l'IFRS 17 est un projet important pour nous et est encadrée par une structure de gouvernance officielle qui comprend un comité directeur des projets, un comité directeur technique et une équipe multidisciplinaire chargée d'analyser et de mettre en œuvre la nouvelle norme comptable. Notre comité directeur des projets assure la surveillance de l'état du projet, du budget et des ressources. Quant au comité directeur technique, il a été créé pour examiner, remettre en question et approuver les principaux domaines liés à la mise en œuvre de la technologie.

Notre plan de projet comprend les phases suivantes : a) le lancement et la planification; b) l'évaluation de l'état futur; c) la conception et la mise en œuvre de la technologie; d) les essais; e) le déploiement de la technologie; et f) les rapports parallèles. Nous progressons comme prévu dans le calendrier global du projet. Les phases a) à c) sont terminées et les phases d'essais et de déploiement sont en cours. Nous prévoyons commencer à produire des rapports parallèles en 2022.

4. Jugement critique dans l'application de méthodes comptables et la préparation d'estimations

Lors de la préparation des états financiers selon les IFRS, nous devons exercer notre jugement à diverses reprises, en plus de préparer des estimations et de poser des hypothèses, ce qui peut influencer considérablement sur les montants comptabilisés dans les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Si c'est le cas, l'incidence sera comptabilisée pendant les périodes ultérieures. Nous avons présenté les principales hypothèses en ce qui concerne l'avenir et les autres importantes sources d'incertitude relative aux estimations à la date de clôture qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs au cours de l'exercice suivant à la note 4 de nos états financiers consolidés audités de l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2020. Les changements importants apportés aux principaux jugements et estimations sont reflétés ci-dessous.

La pandémie de COVID-19 continue de toucher les économies du monde entier et ses répercussions sur nos activités sont devenues plus claires. Le nombre de prêts qui fait encore l'objet d'un report est maintenant négligeable, la nature et l'étendue des interventions gouvernementales et réglementaires sont plus claires et nos projections économiques sont plus optimistes.

Jugement dans l'application de méthodes comptables

Provision pour règlements

Nous avons révisé notre estimation de la provision pour règlements au 30 septembre 2021 afin de tenir compte de la mise à jour des prêts en souffrance et des hypothèses économiques à la date de clôture. La provision pour règlements ne reflète que les pertes encourues jusqu'au 30 septembre 2021 et ne tient pas compte des pertes sur règlements qui pourraient survenir dans les périodes futures.

Notre provision pour règlements au 30 septembre 2021 continue de tenir compte des projections des variables économiques, mais la pondération appliquée est moindre par rapport à 2020 étant donné que les rapports sur les prêts en souffrance sont complets. Nous tenons compte d'un certain nombre de scénarios pour établir une fourchette raisonnable pour la provision pour règlements, et notre estimation finale du 30 septembre 2021 se base sur les principales hypothèses économiques suivantes pour les 18 prochains mois : taux de chômage moyen de 7,0 %; augmentation de l'indice des prix des logements de 6,2 %; et augmentation du produit intérieur brut réel de 3,7 %. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur la provision pour règlements.

5. Informations sectorielles

Les états financiers consolidés trimestriels reflètent les comptes des secteurs de l'aide au logement, de l'assurance prêt hypothécaire et du financement hypothécaire, qui sont tous axés sur différents produits et programmes appuyant nos objectifs. Nous incluons les comptes de la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une entité juridique distincte, qui sont comptabilisés dans les activités de financement hypothécaire. Nous déterminons les résultats financiers de chaque secteur à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Pour tous les secteurs, les actifs sont situés au Canada, où les produits sont constatés.

Nous générons des produits pour le secteur à présenter comme suit :

- les produits des activités d'aide au logement incluent le financement public, les produits d'intérêts sur les prêts et les placements;
- les produits des activités d'assurance prêt hypothécaire incluent les primes d'assurance, les droits de demande et les produits de placements;
- les produits des activités de financement hypothécaire incluent les droits de cautionnement et de demande, les produits de placements et les produits d'intérêts sur les prêts.

Trois mois clos le 30 septembre (en millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Produits d'intérêts	68	67	-	-	1 030	1 114	(2)	-	1 096	1 181
Charges d'intérêts	77	73	-	-	1 029	1 112	(7)	(6)	1 099	1 179
Produits (pertes) d'intérêts nets	(9)	(6)	-	-	1	2	5	6	(3)	2
Financement public des programmes de logement	452	1 977	-	-	-	-	-	-	452	1 977
Primes et droits acquis	-	-	350	347	179	165	-	-	529	512
Produits (pertes) de placements	-	-	73	77	10	17	(2)	(1)	81	93
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers	15	21	(6)	73	8	1	(3)	(6)	14	89
Autres produits (pertes)	-	7	-	(1)	3	3	-	-	3	9
Total des produits et du financement public	458	1 999	417	496	201	188	-	(1)	1 076	2 682
Charges autres que d'intérêts										
Programmes de logement	380	1 850	-	-	-	-	-	-	380	1 850
Règlements d'assurance	-	-	(12)	171	-	-	-	-	(12)	171
Charges opérationnelles	67	131	73	67	16	15	-	-	156	213
Total des charges	447	1 981	61	238	16	15	-	-	524	2 234
Résultat avant impôt	11	18	356	258	185	173	-	(1)	552	448
Impôt sur le résultat	1	3	91	66	46	43	-	-	138	112
Résultat net	10	15	265	192	139	130	-	(1)	414	336
Total des produits et du financement public	458	1 999	417	496	201	188	-	(1)	1 076	2 682
Produits (pertes) intersectoriels ¹	5	-	2	7	(7)	(6)	-	(1)	-	-
Total des produits externes et du financement public	453	1 999	415	489	208	194	-	-	1 076	2 682

¹ Les produits intersectoriels font référence à ce qui suit :

- L'Aide au logement comptabilise les produits d'intérêts tirés de la détention d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC) à titre de placements;
- L'assurance prêt hypothécaire comptabilise les produits de placements découlant de la détention d'OHC à titre de placements;
- Pour le secteur Financement hypothécaire, la FCH comptabilise les charges d'intérêt sur les OHC détenues dans le cadre des activités d'aide au logement et d'assurance prêt hypothécaire.

Neuf mois clos le 30 septembre (en millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Produits d'intérêts	195	213	-	-	3 151	3 567	-	(2)	3 346	3 778
Charges d'intérêts	220	227	-	-	3 143	3 559	(17)	(22)	3 346	3 764
Produits (pertes) d'intérêts nets	(25)	(14)	-	-	8	8	17	20	-	14
Financement public des programmes de logement	2 391	3 520	-	-	-	-	-	-	2 391	3 520
Primes et droits acquis	-	-	1 046	1 028	527	495	-	-	1 573	1 523
Produits (pertes) de placements	-	-	229	271	37	52	(5)	(7)	261	316
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers	88	60	21	460	10	13	(15)	(13)	104	520
Autres produits (pertes)	(2)	20	-	(1)	13	10	-	-	11	29
Total des produits et du financement public	2 452	3 586	1 296	1 758	595	578	(3)	-	4 340	5 922
Charges autres que d'intérêts										
Programmes de logement	2 167	3 249	-	-	-	-	-	-	2 167	3 249
Règlements d'assurance	-	-	(260)	585	-	-	-	-	(260)	585
Charges opérationnelles	220	282	242	210	54	51	-	-	516	543
Total des charges	2 387	3 531	(18)	795	54	51	-	-	2 423	4 377
Résultat avant impôt	65	55	1 314	963	541	527	(3)	-	1 917	1 545
Impôt sur le résultat	12	9	331	243	135	132	(1)	-	477	384
Résultat net	53	46	983	720	406	395	(2)	-	1 440	1 161
Total des produits et du financement public	2 452	3 586	1 296	1 758	595	578	(3)	-	4 340	5 922
Produits (pertes) intersectoriels ¹	14	2	6	20	(17)	(22)	(3)	-	-	-
Total des produits externes et du financement public	2 438	3 584	1 290	1 738	612	600	-	-	4 340	5 922

¹ Les produits intersectoriels font référence à ce qui suit :

- L'Aide au logement comptabilise les produits d'intérêts tirés de la détention d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC) à titre de placements;
- L'assurance prêt hypothécaire comptabilise les produits de placements découlant de la détention d'OHC à titre de placements;
- Pour le secteur Financement hypothécaire, la FCH comptabilise les charges d'intérêt sur les OHC détenues dans le cadre des activités d'aide au logement et d'assurance prêt hypothécaire.

Au 30 septembre 2021 et au 31 décembre 2020 (en millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de financement hypothécaire		Éliminations ¹		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actifs										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	852	1 171	514	1 121	19	9	-	-	1 385	2 301
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	70	174	-	-	-	-	-	-	70	174
Intérêts courus à recevoir	79	91	93	95	982	529	(5)	(1)	1 149	714
Placements en valeurs mobilières :										
À la juste valeur par le biais du résultat net	209	318	119	81	-	-	-	-	328	399
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG)	-	-	16 806	18 676	3 492	4 821	(452)	(403)	19 846	23 094
Au coût amorti	3 337	1 447	-	-	-	-	(515)	(20)	2 822	1 427
Instruments dérivés	13	24	6	93	-	-	-	-	19	117
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	405	339	-	-	-	-	-	-	405	339
Prêts :										
À la juste valeur par le biais du résultat net	488	719	20	24	-	-	-	-	508	743
Au coût amorti	7 417	6 160	72	80	265 198	264 210	-	-	272 687	270 450
Débiteurs et autres actifs	92	190	675	694	175	47	-	-	942	931
Immeubles de placement	282	281	-	-	-	-	-	-	282	281
Actif au titre des régimes à prestations déterminées	6	-	8	-	-	-	-	-	14	-
	13 250	10 914	18 313	20 864	269 866	269 616	(972)	(424)	300 457	300 970
Passif										
Créditeurs et autres passifs	564	519	71	192	132	41	-	-	767	752
Intérêts courus à payer	100	57	-	-	972	517	(5)	(1)	1 067	573
Instruments dérivés	24	8	19	-	-	-	-	-	43	8
Provision pour règlements	-	-	384	735	-	-	-	-	384	735
Emprunts :										
À la juste valeur par le biais du résultat net	551	1 156	-	-	-	-	-	-	551	1 156
Au coût amorti	11 282	8 529	-	-	265 198	264 210	(920)	(370)	275 560	272 369
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	92	242	126	299	7	8	-	-	225	549
Primes et droits non acquis	-	-	6 344	6 129	2 035	1 892	-	-	8 379	8 021
Passif d'impôt différé	90	71	154	139	-	37	(14)	(15)	230	232
	12 703	10 582	7 098	7 494	268 344	266 705	(939)	(386)	287 206	284 395
Capitaux propres du Canada	547	332	11 215	13 370	1 522	2 911	(33)	(38)	13 251	16 575
	13 250	10 914	18 313	20 864	269 866	269 616	(972)	(424)	300 457	300 970

¹ Les éliminations portées au bilan concernent les placements intersectoriels en OHC, de même que les débiteurs et créditeurs intersectoriels.

6. Financement public et charges des programmes de logement

Nous avons affecté le financement public à l'administration des programmes de logement, incluant les charges opérationnelles subies pour les mettre en œuvre, et l'avons ventilé par responsabilités essentielles.

<i>(en millions)</i>	Trois mois clos le		Neuf mois clos le	
	30 septembre		30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Aide pour combler les besoins en matière de logement	362	374	2 092	1 463
Financement de l'habitation	76	932	307	2 161
Expertise en logement et développement du potentiel	28	29	103	94
Total¹	466	1 335	2 502	3 718
Financement public différé pendant la période	(14)	642	(111)	(198)
Total du financement public comptabilisé²	452	1 977	2 391	3 520

¹ Comprend des charges opérationnelles de 66 millions de dollars et de 218 millions de dollars, respectivement, pour les trois et neuf mois clos le 30 septembre 2021 (126 millions et 267 millions pour les trois et neuf mois clos le 30 septembre 2020).

² Le total du financement public comptabilisé ne comprend pas les gains résultant des fonds empruntés à un taux inférieur au marché dans le cadre du Programme d'emprunt des sociétés d'État, qui sont comptabilisés dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers. Ces gains ont totalisé 22 millions de dollars et 100 millions de dollars pour les trois et neuf mois clos le 30 septembre 2021, respectivement (17 millions et 71 millions pour les trois et neuf mois clos le 30 septembre 2020).

Le tableau qui suit présente la variation des montants à recevoir du gouvernement du Canada. Le solde au 30 septembre 2021 est principalement composé de charges des programmes de logement qui ont été engagées, mais qui n'ont pas encore été remboursées.

<i>(en millions)</i>	Trois mois clos le		Neuf mois clos le	
	30 septembre		30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Solde au début de la période	460	267	339	249
Total du financement public	466	1 335	2 502	3 718
Total du financement public reçu pendant la période	(513)	(1 399)	(2 437)	(3 713)
Remises de tiers au gouvernement du Canada	(13)	-	(5)	1
Solde à la clôture de la période avant l'ajustement des périodes antérieure et ultérieure	400	203	399	255
Variation nette des ajustements des périodes antérieures	5	57	6	5
Solde à la clôture de la période	405	260	405	260

7. Assurance prêt hypothécaire

Primes et droits non acquis

Les tableaux qui suivent présentent les variations du solde des primes et droits non acquis.

<i>(en millions)</i>	Trois mois clos le		Neuf mois clos le	
	30 septembre		30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Solde au début de la période	6 291	5 756	6 129	5 496
Primes différées sur les contrats souscrits pendant la période	393	547	1 233	1 469
Primes acquises pendant la période	(343)	(339)	(1 031)	(1 005)
Droits de demande différés sur les contrats souscrits pendant la période	7	6	24	17
Droits de demande acquis pendant la période ¹	(4)	(3)	(11)	(10)
Solde à la clôture de la période	6 344	5 967	6 344	5 967

¹ Incluant seulement les droits de demande acquis concernant l'assurance pour immeubles collectifs pendant la période. Les droits de demande d'assurance à faible rapport prêt-valeur pour logements de propriétaires-occupants souscrite à l'unité sont acquis à mesure qu'ils sont perçus.

Provision pour règlements

La provision pour règlements tient compte des demandes de règlement au titre des défauts de paiement survenus, mais non déclarés (DSND), au titre des défauts de paiement survenus, mais insuffisamment déclarés (DSID), en cours de traitement (DRCT) et concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux (LS) et prêts hypothécaires indexés (PHI).

La provision pour règlements comprend ce qui suit :

<i>(en millions)</i>	Au					
	30 septembre 2021			31 décembre 2020		
	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total
Pertes estimatives non actualisées	333	22	355	651	25	676
Actualisation	(4)	(2)	(6)	(4)	(2)	(6)
Provision actualisée pour écarts défavorables	31	4	35	60	5	65
Total de la provision pour règlements	360	24	384	707	28	735

Le tableau qui suit présente les variations de la provision pour règlements.

<i>(en millions)</i>	Trois mois clos le 30 septembre					
	2021			2020		
	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total
Provision pour règlements au début de la période	405	25	430	677	43	720
Règlements nets payés pendant la période	(45)	-	(45)	(20)	-	(20)
Provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ¹	44	-	44	177	-	177
Évolution favorable des demandes de règlement durant la période précédente	(44)	(1)	(45)	(19)	(1)	(20)
Provision pour règlements à la clôture de la période	360	24	384	815	42	857

¹ Imputée aux règlements d'assurance dans l'état consolidé des résultats et du résultat global. Il est possible que la provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ne corresponde pas aux règlements d'assurance, car certaines charges n'influent pas sur la provision pour règlements.

<i>(en millions)</i>	Neuf mois clos le 30 septembre					
	2021			2020		
	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total	DSND, DSID et DRCT	LS et PHI	Total
Provision pour règlements au début de la période	707	28	735	364	43	407
Règlements nets payés pendant la période	(109)	-	(109)	(117)	-	(117)
Provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ¹	178	2	180	491	-	491
Évolution défavorable (favorable) des demandes de règlement durant la période précédente	(416)	(6)	(422)	77	(1)	76
Provision pour règlements à la clôture de la période	360	24	384	815	42	857

¹ Imputée aux règlements d'assurance dans l'état consolidé des résultats et du résultat global. Il est possible que la provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ne corresponde pas aux règlements d'assurance, car certaines charges de règlements d'assurance n'influent pas sur la provision pour règlements.

Suffisance du passif d'assurance prêt hypothécaire

Nous effectuons chaque trimestre un test de suffisance du passif relativement au passif des primes et au passif des règlements. Le passif des primes représente une provision pour les règlements futurs et les charges connexes qui sont attendus à l'égard des primes non acquises des contrats d'assurance en vigueur. Ainsi, cette provision reflète les défauts qui ne sont pas encore survenus et, par conséquent, couvre la période allant de la date d'évaluation à la date de défaut (la date présumée à laquelle survient le défaut).

Selon le test de suffisance du passif, aucune réserve pour insuffisance des primes n'était requise au 30 septembre 2021.

8. Financement hypothécaire

Nous cautionnons le paiement périodique du capital et des intérêts des OHC émises par la FCH, aux termes du Programme des OHC, ainsi que des titres hypothécaires émis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (TH LNH) émis par des émetteurs agréés et fondés sur des prêts résidentiels, dans le cadre du Programme des TH LNH, si un émetteur est incapable de satisfaire à ses obligations dans le cadre de ces programmes. Le cas échéant, nous atténuons la perte en réalisant la sûreté couvrant les obligations, constituées principalement de prêts hypothécaires assurés, dans le cadre de chaque programme.

À la date de clôture, nous n'avons pas reçu de demande de règlement relative à notre cautionnement de paiement périodique. Selon notre analyse, aucune provision n'est requise en sus du solde des primes non acquises.

Les tableaux qui suivent présentent les variations du solde des primes et droits non acquis.

<i>(en millions)</i>	Trois mois clos le 30 septembre					
	2021			2020		
	TH LNH	OHC	Total	TH LNH	OHC	Total
Solde au début de la période	1 406	558	1 964	1 277	525	1 802
Droits de cautionnement de paiement périodique et de demande perçus pendant la période	207	43	250	138	48	186
Droits de cautionnement de paiement périodique et de demande acquis pendant la période	(141)	(38)	(179)	(132)	(32)	(164)
Solde à la clôture de la période	1 472	563	2 035	1 283	541	1 824

<i>(en millions)</i>	Neuf mois clos le 30 septembre					
	2021			2020		
	TH LNH	OHC	Total	TH LNH	OHC	Total
Solde au début de la période	1 341	551	1 892	1 152	503	1 655
Droits de cautionnement de paiement périodique et de demande perçus pendant la période	545	125	670	515	148	663
Droits de cautionnement de paiement périodique et de demande acquis pendant la période	(414)	(113)	(527)	(384)	(110)	(494)
Solde à la clôture de la période	1 472	563	2 035	1 283	541	1 824

9. Gestion du capital

Aux fins de la gestion du capital, nous considérons que notre capital disponible est égal au total des capitaux propres du Canada moins les actifs ayant une exigence de capital de 100 %.

En matière de gestion du capital, notre principal objectif est d'avoir un capital suffisant pour nos activités commerciales, c'est-à-dire nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire. Nous voulons réaliser notre mandat, tout en demeurant financièrement autonomes et en suivant les pratiques commerciales prudentes et les directives appliquées dans le secteur privé, le cas échéant. À l'heure actuelle, outre le capital de 25 millions de dollars prévu dans la *Loi sur la SCHL*, nous ne sommes pas assujettis à des normes externes en matière de capital minimal, mais nous nous conformons volontairement aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Nous procédons à une évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA), un dispositif intégré qui permet d'évaluer la suffisance du capital du point de vue tant du capital réglementaire que du capital économique et qui est utilisé pour établir des cibles de capital en tenant compte de notre stratégie et de notre appétit pour le risque. Notre propre version des exigences de capital est établie en déterminant nos risques et en évaluant si un montant de capital explicite est nécessaire pour absorber les pertes découlant de chaque risque. Cette manière de faire nous a également permis de nous conformer aux exigences de la *Loi sur la SCHL* et de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, nous avons fixé une cible interne à un niveau permettant de couvrir tous les risques significatifs. Cette cible interne est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis et est établie de manière à servir d'indicateur précoce que des problèmes financiers doivent être résolus. Conformément à notre politique sur la gestion du capital, nous exerçons nos activités selon un capital disponible supérieur à la cible interne, sauf dans des circonstances exceptionnelles. C'est pourquoi nous avons établi un niveau de fonctionnement qui dépasse notre cible interne pour nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire. Ce niveau est calibré en fonction d'intervalles de confiance définis par notre politique sur la gestion du capital et est établi de manière à nous donner suffisamment de temps pour résoudre les problèmes financiers avant que le capital disponible chute en deçà de la cible interne.

Nous déclarons au gouvernement des dividendes sur nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, dans la mesure où il y a des résultats et des résultats non distribués non affectés aux réserves, à la capitalisation ou à nos besoins pour l'application de la LNH ou de la *Loi sur la SCHL*, ou à toute autre fin relative à l'habitation autorisée par le Parlement. Nous ne gérons toutefois pas notre capital en fonction du paiement de dividendes. Nous avons déclaré et payé des dividendes de 395 millions de dollars et de 4 685 millions de dollars pour les trois et neuf mois clos le 30 septembre 2021, respectivement (aucun dividende payé ou déclaré pour les trois et neuf mois clos le 30 septembre 2020).

Les composantes du capital disponible consolidé sont présentées ci-après.

<i>(en millions)</i>	Au	
	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Capital d'apport	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global	227	607
Résultats non distribués affectés	9 581	9 905
Résultats non distribués non affectés ¹	3 418	6 038
Total des capitaux propres du Canada²	13 251	16 575
Moins les actifs ayant une exigence de capital de 100 %	(64)	(67)
Total du capital disponible	13 187	16 508

¹ Les résultats non distribués non affectés représentent les résultats non distribués qui dépassent notre capital opérationnel pour les activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire.

² Les capitaux propres du Canada tiennent compte de l'incidence des éliminations.

Capital des activités d'assurance prêt hypothécaire

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Au	
	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Capital affecté ¹	8 806	9 374
Capital non affecté	2 409	3 996
Total du capital des activités d'assurance prêt hypothécaire	11 215	13 370
Moins les actifs ayant une exigence de capital de 100 %	(64)	(67)
Total du capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire	11 151	13 303
Cible interne	155 %	155 %
Capital opérationnel	165 %	165 %
Niveau de capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TSAH)	209 %	234 %

¹ Nous affectons les résultats non distribués et les autres éléments du résultat global au capital opérationnel de 165 % selon le TSAH.

Capital des activités de financement hypothécaire

Le capital des activités de financement hypothécaire est affecté aux fins des cautionnements fournis dans le cadre de nos programmes des TH LNH et des OHC. Il n'y a pas de capital réglementaire, et le montant de capital affecté est établi en fonction de notre méthode de calcul du capital économique, comme indiqué dans notre dernier rapport annuel. Selon la méthode révisée mise en place le 25 novembre 2020, l'ATR est de 3 milliards de dollars (capital économique requis). Nous réévaluerons ce montant chaque année dans le cadre du processus ORSA. Au 30 septembre 2021, nous avons un avoir propre de 1 522 millions de dollars ainsi que des primes et droits non acquis de 2 035 millions de dollars, pour un total de 3 557 millions de dollars de capital économique disponible pour plus que compenser le besoin total en actif de 3 milliards de dollars. Ainsi, nous disposons d'un capital suffisant du point de vue du capital économique.

Les résultats non distribués affectés sont déterminés en déduisant les droits de cautionnement et de demande non acquis de l'ATR pour obtenir la valeur comptable du capital requis. Nous comparons notre solde de capitaux propres de clôture aux résultats non distribués affectés établis ci-dessus pour évaluer le capital disponible possible pour les dividendes tout en veillant à ce que nos actifs disponibles ne chutent pas en deçà du capital économique requis de 3 milliards de dollars.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Au	
	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Capital affecté ¹	964	1 107
Capital non affecté	558	1 804
Total du capital disponible des activités de financement hypothécaire	1 522	2 911
Capital disponible sur le capital requis (%)	220 %	349 %
Capital économique disponible sur le capital économique requis	130 %	176 %

¹ Nous affectons les résultats non distribués et les autres éléments du résultat global au capital comptable requis (tel que défini ci-dessus), fixés à 110 % de nos besoins en capital déterminés par ORSA, moins les droits de cautionnement et de demande non acquis. Notre cible interne est fixée à 105 % de notre propre version des exigences de capital, moins les primes et droits non acquis.

Capital des activités d'aide au logement

Programmes d'octroi de prêts

Nous conservons une réserve en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la SCHL*. Nous conservons une tranche des résultats des programmes d'aide au logement dans cette réserve dans le cadre de notre stratégie de gestion du risque de taux d'intérêt lié aux prêts remboursables par anticipation et de gestion du risque de crédit inhérent aux prêts non garantis. La réserve est assujettie à une limite prescrite de 240 millions de dollars (240 millions en 2020), et, selon notre évaluation ORSA, nous avons conclu que ce montant était raisonnable en fonction du capital économique requis. Dans l'éventualité où nous dépassions la limite réglementaire, nous serions tenus de remettre le surplus au gouvernement.

Les variations latentes de la juste valeur ainsi que les pertes sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées sont imputées aux résultats non distribués. La tranche des réévaluations liée aux programmes de logement est comptabilisée dans les résultats non distribués jusqu'à ce qu'elle soit remboursée par le gouvernement au moyen du financement public.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible.

<i>(en millions)</i>	Au	
	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Fonds de réserve	48	59
Résultats non distribués	474	248
Total du capital disponible pour les programmes d'octroi de prêts	522	307

Programmes de logement

Il n'y a pas de capital immobilisé pour les programmes de logement, puisque ces activités ne présentent pas de risques qui exigeraient que des réserves en capital soient constituées pour les couvrir.

10. Évaluations à la juste valeur

Nous évaluons certains instruments financiers et actifs non financiers à leur juste valeur dans le bilan consolidé et présentons la juste valeur de certains autres éléments. La juste valeur est déterminée à l'aide d'un cadre d'évaluation uniforme.

La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction régulière entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évaluée à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les intervenants du marché agissent dans leur intérêt économique supérieur. L'évaluation à la juste valeur des actifs non financiers (c.-à-d. des immeubles de placement) tient compte de la capacité d'un intervenant du marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre intervenant du marché qui en ferait une utilisation optimale. Pour les instruments financiers, les intérêts courus sont comptabilisés et présentés séparément.

Hiérarchie des justes valeurs

Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables. Les évaluations à la juste valeur sont classées selon une hiérarchie des justes valeurs (au niveau 1, 2 ou 3) qui reflète le caractère observable des données les plus importantes utilisées dans le cadre des évaluations.

Niveau 1 : Les actifs et passifs sont évalués selon les cours non rajustés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 : Les actifs et passifs sont évalués selon des données observables autres que les cours de niveau 1. Les données de niveau 2 incluent les cours obtenus sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant suffisamment actifs et les justes valeurs obtenues en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus, principalement en fonction des données du marché directement ou indirectement observables.

Niveau 3 : Les actifs et passifs non notés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation. Si des données observables ne sont pas disponibles, des données non observables sont utilisées. Pour les actifs et passifs de niveau 3, les données d'entrée non observables sont importantes pour l'évaluation globale à la juste valeur.

Comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur. La valeur comptable est celle à laquelle un élément est présenté dans le bilan consolidé.

(en millions)	Au					
	30 septembre 2021			31 décembre 2020		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure à la valeur comptable
Actifs financiers¹						
Placements au coût amorti ²	2 822	2 821	(1)	1 427	1 439	12
Prêts au coût amorti ³	272 687	276 497	3 810	270 450	280 561	10 111
Passifs financiers						
Emprunts au coût amorti ⁴	275 560	279 493	3 933	272 369	282 708	10 339

¹ Ne comprend pas la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 773 millions de dollars (1 023 millions au 31 décembre 2020) et les titres achetés dans le cadre de conventions de revente de 70 millions de dollars (174 millions au 31 décembre 2020) comptabilisés au coût amorti, car la juste valeur de ces instruments financiers est égale à leur valeur comptable.

² Une tranche de 2 821 millions de dollars (1 439 millions au 31 décembre 2020) de la juste valeur est classée au niveau 2.

³ Une tranche de 273 567 millions de dollars (278 750 millions au 31 décembre 2020) de la juste valeur est classée au niveau 2 et une tranche de 2 930 millions de dollars (1 811 millions au 31 décembre 2020), au niveau 3.

⁴ Une tranche de 194 425 millions de dollars (219 834 millions au 31 décembre 2020) de la juste valeur est classée au niveau 1 et une tranche de 85 068 millions de dollars (62 874 millions au 31 décembre 2020), au niveau 2.

Hiérarchie des justes valeurs pour les éléments comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs inscrits à la juste valeur au bilan consolidé.

<i>(en millions)</i>	Au							
	30 septembre 2021				31 décembre 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs								
Équivalents de trésorerie								
Dépôts bancaires portant intérêt	-	120	-	120	-	290	-	290
Émis par le gouvernement fédéral	481	-	-	481	710	266	-	976
Provinces ou municipalités	-	-	-	-	-	12	-	12
Entreprises ou autres entités	-	11	-	11	-	-	-	0
Total des équivalents de trésorerie	481	131	-	612	710	568	-	1 278
Placements en valeurs mobilières								
À la JVRN								
Titres de créance								
Entreprises ou autres entités	-	144	-	144	38	20	-	58
Provinces ou municipalités	25	76	-	101	103	76	-	179
Pays souverains et entités connexes	-	8	-	8	-	81	-	81
Titres de capitaux propres								
Parts dans une société en commandite	-	-	75	75	-	-	81	81
Total à la JVRN	25	228	75	328	141	177	81	399
À la JVAERG								
Titres de créance								
Entreprises ou autres entités	3 407	4 552	-	7 959	1 891	5 856	-	7 747
Émis par le gouvernement fédéral	8 562	40	-	8 602	11 280	532	-	11 812
Provinces ou municipalités	2 963	224	-	3 187	2 797	562	-	3 359
Pays souverains et entités connexes	16	82	-	98	16	160	-	176
Total à la JVAERG	14 948	4 898	-	19 846	15 984	7 110	-	23 094
Prêts désignés à la JVRN	-	215	-	215	-	537	-	537
Prêts désignés obligatoirement à la JVRN	-	15	278	293	-	17	189	206
Instruments dérivés	-	19	-	19	-	117	-	117
Immeubles de placement	-	-	282	282	-	-	281	281
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	15 454	5 506	635	21 595	16 835	8 526	551	25 912
Passif								
Emprunts désignés à la JVRN	-	(551)	-	(551)	-	(1 156)	-	(1 156)
Instruments dérivés	-	(20)	(23)	(43)	-	(8)	-	(8)
Total des passifs comptabilisés à la juste valeur	-	(571)	(23)	(594)	-	(1 164)	-	(1 164)
Actif net à la juste valeur	15 454	4 935	612	21 001	16 835	7 362	551	24 748

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs

Pour les actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente, nous déterminons si des reclassements ont eu lieu entre les niveaux hiérarchiques en réévaluant le classement à la clôture de chaque date de clôture. Les transferts dépendent de critères de classification interne fondés sur des variables comme l'observabilité des prix et les volumes d'opérations sur le marché à chaque date du bilan. Les transferts entre les niveaux sont réputés s'être produits au début du trimestre au cours duquel le transfert est effectué.

Pendant les trois mois clos le 30 septembre 2021, il y a eu des transferts de 706 millions de dollars du niveau 2 au niveau 1 (4 429 millions pour les trois mois correspondants le 30 septembre 2020). Pendant les neuf mois clos le 30 septembre 2021, il y a eu des transferts de 3 230 millions de dollars du niveau 2 au niveau 1 (7 060 millions pour les neuf mois clos le 30 septembre 2020). Pendant les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2021, il y a eu des transferts, respectivement, de 323 millions et 1 675 millions du niveau 1 au niveau 2 (551 millions et 4 968 millions pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2020, respectivement). Les transferts pour les trois mois clos le 30 septembre 2021 sont établis en fonction de l'ensemble des montants ajustés du total des actifs comptabilisés à la juste valeur de niveaux 1 et 2 au 30 juin 2021, soit 14 706 millions de dollars et 6 328 millions de dollars, respectivement. Nous avons apporté ces ajustements afin que les chiffres présentés au deuxième trimestre suivent la même tendance que ceux du troisième trimestre.

Variations de la juste valeur des éléments classés au niveau 3

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur et désignés au niveau 3.

<i>(en millions)</i>	Placements en valeurs mobilières à la JVRN	Placements en valeurs mobilières à la JVAERG	Prêts à la JVRN	Immeubles de placement	Instruments dérivés à la JVRN	Total
Trois mois clos le 30 septembre 2021						
Juste valeur au 1 ^{er} juillet 2021	86	-	248	282	(15)	601
Achats/émissions	-	-	33	-	-	33
Gains nets comptabilisés en résultat net ^{1, 2}	(10)	-	8	-	(8)	(10)
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	(1)	-	(11)	-	-	(12)
Juste valeur au 30 septembre 2021	75	-	278	282	(23)	612
Neuf mois clos le 30 septembre 2021						
Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2021	81	-	189	281	(4)	547
Achats/émissions	3	-	97	1	-	101
Gains nets comptabilisés en résultat net ^{1, 2}	(8)	-	27	-	(19)	-
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	(1)	-	(35)	-	-	(36)
Juste valeur au 30 septembre 2021	75	-	278	282	(23)	612
Trois mois clos le 30 septembre 2020						
Juste valeur au 1 ^{er} juillet 2020	122	-	140	278	-	540
Achats/émissions	-	-	46	-	-	46
Gains nets comptabilisés en résultat net ^{1, 2}	(5)	-	8	-	-	3
Transfert de prêt aux contributions ³	-	-	(20)	-	-	(20)
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	(36)	-	(14)	-	-	(50)
Juste valeur au 30 septembre 2020	81	-	160	278	-	519
Neuf mois clos le 30 septembre 2020						
Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2020	118	-	70	276	-	464
Achats/émissions	2	-	129	-	-	131
Gains nets comptabilisés en résultat net ^{1, 2}	(3)	-	5	2	-	4
Transfert de prêt aux contributions ³	-	-	(20)	-	-	(20)
Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	(36)	-	(24)	-	-	(60)
Juste valeur au 30 septembre 2020	81	-	160	278	-	519

¹ Inclus dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers pour les placements en valeurs mobilières et dans les autres produits pour les immeubles de placement.

² Ne tiennent compte que des gains latents liés aux actifs détenus à la clôture de la période.

³ Prêts auparavant comptabilisés à la JVRN qui ont été reclassés pour tenir compte des cotisations.

Données non observables pour les éléments classés au niveau 3

L'évaluation des éléments classés au niveau 3 se fonde sur des données non observables, dont les variations sont susceptibles d'influer considérablement sur l'évaluation de la juste valeur. Les évaluations sont fondées sur des appréciations de la conjoncture au 30 septembre 2021, laquelle peut évoluer significativement pendant les périodes ultérieures. Les techniques et les données non observables sur lesquelles se fonde l'évaluation des éléments classés au niveau 3 au 30 septembre 2021 n'ont pas changé de manière significative depuis le 31 décembre 2020. La sensibilité de la juste valeur des éléments classés au niveau 3 aux variations des données inobservables demeure la même que celle qui a été utilisée pour la préparation de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

11. Placements en valeurs mobilières

Qualité du crédit

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des titres de créance désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, pour lesquels une provision est fondée sur les pertes de crédit attendues sur 12 mois. Les notations sont fondées sur notre système interne de notation et les montants indiqués dans le tableau représentent la valeur comptable brute des actifs financiers.

(en millions)	Au											
	30 septembre 2021						31 décembre 2020					
	AAA	De AA- à AA+	De A- à A+	De BBB- à BBB+	Inférieur à BBB-	Total	AAA	De AA- à AA+	De A- à A+	De BBB- à BBB+	Inférieur à BBB-	Total
Placements en valeurs mobilières ¹												
À la JVAERG	9 590	3 520	4 101	2 544	91	19 846	12 913	3 779	3 920	2 397	85	23 094
Au coût amorti	1 350	505	967	-	-	2 822	445	391	591	-	-	1 427

¹ Les notations internes sont fondées sur des évaluations internes de la solvabilité des contreparties. Ces notations correspondent à celles fournies par les agences de notation, sauf dans les cas où il existe des notations intrinsèques. La notation interne d'une contrepartie ne peut pas être supérieure à la notation intrinsèque la plus élevée attribuée par toute agence de notation. Une notation intrinsèque élimine la supposition d'appui sur une garantie gouvernementale.

Pertes de crédit attendues

La provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance désignés à la JVAERG s'élevait à 6 millions de dollars au 30 septembre 2021 (5 millions au 31 décembre 2020), avec des pertes correspondantes de 2 millions de dollars et de 1 million de dollars comptabilisés en gains (pertes) nets sur les instruments financiers au cours des trois mois et des neuf mois clos le 30 septembre 2021 (gain correspondant de 21 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 septembre 2020 et perte correspondante de 3 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2020).

La provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance désignés au coût amorti s'élevait à 1 million de dollars au 30 septembre 2021 (montant nul au 31 décembre 2020), avec une perte correspondante de 1 million de dollars comptabilisé dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers au cours des trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2021 (gain de 2 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 septembre 2020 et perte de 1 million de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2020).

12. Prêts

Les tableaux qui suivent présentent les flux de trésorerie et les variations hors trésorerie liés aux prêts.

<i>(en millions)</i>	Trois mois clos le 30 septembre								
	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Variations hors trésorerie					Solde à la clôture de la période
		Remboursements	Décaissements	Variations de la juste valeur	Accroissement	Pertes de crédit attendues	Intérêts capitalisés	Transferts ¹	
2021									
À la JVRN									
Programmes d'octroi de prêts	498	(14)	24	6	-	-	-	(26)	488
Activités d'assurance prêt hypothécaire	20	(8)	8	-	-	-	-	-	20
Total à la JVRN	518	(22)	32	6	-	-	-	(26)	508
Au coût amorti									
Prêts aux termes du Programme des OHC	256 656	(6 152)	10 228	-	10	-	-	-	260 742
Programmes d'octroi de prêts	7 019	(147)	514	-	-	(2)	7	26	7 417
Prêts aux termes du PAPHA	4 711	(255)	-	-	-	-	-	-	4 456
Activités d'assurance prêt hypothécaire	77	(5)	-	-	-	-	-	-	72
Total au coût amorti	268 463	(6 559)	10 742	-	10	(2)	7	26	272 687
Total	268 981	(6 581)	10 774	6	10	(2)	7	-	273 195
2020									
À la JVRN									
Programmes d'octroi de prêts	939	(34)	41	1	-	-	-	(98)	849
Activités d'assurance prêt hypothécaire	24	(8)	6	-	-	-	-	-	22
Total à la JVRN	963	(42)	47	1	-	-	-	(98)	871
Au coût amorti									
Prêts aux termes du Programme des OHC	253 143	(5 362)	13 614	-	11	-	-	-	261 406
Programmes d'octroi de prêts	5 497	(163)	323	-	-	3	3	78	5 741
Prêts aux termes du PAPHA	5 679	(174)	-	-	-	-	-	-	5 505
Activités d'assurance prêt hypothécaire	92	(13)	-	-	3	3	-	-	85
Total au coût amorti	264 411	(5 712)	13 937	-	14	6	3	78	272 737
Total	265 374	(5 754)	13 984	1	14	6	3	(20)	273 608

¹ Les transferts sont des prêts arrivés à échéance et renouvelés lorsque les nouveaux prêts ne font plus partie d'un portefeuille de prêts et d'emprunts couverts économiquement; ils sont donc classés au coût amorti.

<i>(en millions)</i>	Neuf mois clos le 30 septembre								
	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Variations hors trésorerie					Solde à la clôture de la période
		Remboursements	Décaissements	Variations de la juste valeur	Accroissement	Pertes de crédit attendues	Intérêts capitalisés	Transferts ¹	
2021									
À la JVRN									
Programmes d'octroi de prêts	719	(55)	74	13	-	-	-	(263)	488
Activités d'assurance prêt hypothécaire	24	(29)	20	5	-	-	-	-	20
Total à la JVRN	743	(84)	94	18	-	-	-	(263)	508
Au coût amorti									
Prêts aux termes du Programme des OHC	258 962	(28 218)	29 968	-	30	-	-	-	260 742
Programmes d'octroi de prêts	6 160	(561)	1 547	-	-	(8)	16	263	7 417
Prêts aux termes du PAPHA	5 248	(792)	-	-	-	-	-	-	4 456
Activités d'assurance prêt hypothécaire	80	(27)	2	-	9	8	-	-	72
Total au coût amorti	270 450	(29 598)	31 517	-	39	-	16	263	272 687
Total	271 193	(29 682)	31 611	18	39	-	16	-	273 195
2020									
À la JVRN									
Programmes d'octroi de prêts	1 307	(129)	111	18	-	-	-	(458)	849
Activités d'assurance prêt hypothécaire	24	(25)	19	4	-	-	-	-	22
Total à la JVRN	1 331	(154)	130	22	-	-	-	(458)	871
Au coût amorti									
Prêts aux termes du Programme des OHC	244 445	(25 856)	42 781	-	36	-	-	-	261 406
Programmes d'octroi de prêts	4 893	(507)	908	-	-	(2)	11	438	5 741
Prêts aux termes du PAPHA	-	(312)	5 817	-	-	-	-	-	5 505
Activités d'assurance prêt hypothécaire	101	(36)	1	-	6	13	-	-	85
Total au coût amorti	249 439	(26 711)	49 507	-	42	11	11	438	272 737
Total	250 770	(26 865)	49 637	22	42	11	11	(20)	273 608

¹ Les transferts sont des prêts arrivés à échéance et renouvelés lorsque les nouveaux prêts ne font plus partie d'un portefeuille de prêts et d'emprunts couverts économiquement; ils sont donc classés au coût amorti.

Nous étions certains de recouvrer le capital et les intérêts courus de 99 % de nos prêts (99 % au 31 décembre 2020) auprès des divers ordres de gouvernement, par l'intermédiaire de l'assurance prêt hypothécaire de la SCHL ou par une sûreté de premier rang représentant la seule source de remboursement de nos prêts dans le cadre du Programme des OHC.

Pertes de crédit attendues

Le total des engagements de prêt inutilisés au 30 septembre 2021 était de 6 015 millions de dollars (5 022 millions au 31 décembre 2020), dont 6 009 millions de dollars (5 015 millions au 31 décembre 2020) sont assujettis à des pertes de crédit attendues sur 12 mois et 6 millions de dollars (7 millions au 31 décembre 2020) sont des engagements en cours sur des prêts initiés, dépréciés ou achetés.

Au 30 septembre 2021, la provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de prêt inutilisés était de 9 millions de dollars (7 millions au 31 décembre 2020) et la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts était de 91 millions (92 millions au 31 décembre 2020). Nous incluons la variation de la provision pour pertes de crédit attendues dans les gains (pertes) nets sur les instruments financiers pour les programmes d'octroi de prêts et les règlements concernant les prêts liés aux activités d'assurance prêt hypothécaire.

13. Emprunts

Le tableau qui suit présente les flux de trésorerie et les variations hors trésorerie liés aux emprunts.

<i>(en millions)</i>	Trois mois clos le 30 septembre						Solde à la clôture de la période
	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Variations hors trésorerie			
		Émissions	Remboursements	Variations de la juste valeur	Accroissement et autres	Éliminations	
2021							
Emprunts désignés à la JVRN							
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d'octroi de prêts	617	-	(64)	(2)	-	-	551
Au coût amorti							
Obligations hypothécaires du Canada	255 812	10 228	(6 152)	-	11	(77)	259 822
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d'octroi de prêts	10 629	2 494	(1 826)	(22)	7	-	11 282
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – PAPHA	4 711	-	(255)	-	-	-	4 456
Total au coût amorti	271 152	12 722	(8 233)	(22)	18	(77)	275 560
Total	271 769	12 722	(8 297)	(24)	18	(77)	276 111
2020							
Emprunts désignés à la JVRN							
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d'octroi de prêts	1 659	-	(148)	(4)	-	-	1 507
Au coût amorti							
Obligations hypothécaires du Canada	252 563	13 614	(5 212)	-	11	(60)	260 916
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d'octroi de prêts	7 437	1 091	(688)	(17)	7	-	7 830
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – PAPHA	5 679	-	(174)	-	-	-	5 505
Total au coût amorti	265 679	14 705	(6 074)	(17)	18	(60)	274 251
Total	267 338	14 705	(6 222)	(21)	18	(60)	275 758

<i>(en millions)</i>	Neuf mois clos le 30 septembre						
	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Variations hors trésorerie			Solde à la clôture de la période
		Émissions	Remboursements	Variations de la juste valeur	Accroissement et autres	Éliminations	
2021							
Emprunts désignés à la JVRN							
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d’octroi de prêts	1 156	-	(592)	(13)	-	-	551
Au coût amorti							
Obligations hypothécaires du Canada	258 592	29 968	(28 198)	-	30	(570)	259 822
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d’octroi de prêts	8 529	9 038	(6 204)	(100)	19	-	11 282
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – PAPH	5 248	-	(792)	-	-	-	4 456
Total au coût amorti	272 369	39 006	(35 194)	(100)	49	(570)	275 560
Total	273 525	39 006	(35 786)	(113)	49	(570)	276 111
2020							
Emprunts désignés à la JVRN							
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d’octroi de prêts	2 374	-	(900)	33	-	-	1 507
Au coût amorti							
Obligations hypothécaires du Canada	243 454	42 781	(25 414)	-	36	59	260 916
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – Programmes d’octroi de prêts	6 287	7 806	(6 223)	(71)	31	-	7 830
Emprunts auprès du gouvernement du Canada – PAPH	-	5 817	(312)	-	-	-	5 505
Total au coût amorti	249 741	56 404	(31 949)	(71)	67	59	274 251
Total	252 115	56 404	(32 849)	(38)	67	59	275 758

Lorsque nous détenons des OHC jusqu’à l’échéance ou en achetons sur le marché primaire, nous éliminons les flux de trésorerie connexes de l’état consolidé des flux de trésorerie. Pendant les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2021, respectivement, un montant nul et 20 millions de dollars (150 millions pour les trois mois clos le 30 septembre 2020 et 442 millions pour les neuf mois clos le 30 septembre 2020) d’OHC arrivées à échéance ont été éliminés des remboursements dans le tableau ci-dessus ainsi que du poste « Placements en valeurs mobilières – Ventes et échéances » de l’état consolidé des flux de trésorerie.

Pouvoirs d’emprunt

Le ministre des Finances approuve chaque année notre plan d’emprunt de même qu’il établit les limites et les modalités des emprunts. Le ministre des Finances a approuvé des augmentations des pouvoirs d’emprunt en mai 2021 de concert avec les nouvelles initiatives de logement conformément au Plan d’entreprise 2021-2025 modifié, qui sont financées par le Programme d’emprunt des sociétés d’État. Les limites s’appliquant à nos emprunts à court terme et à long terme en cours s’élèvent respectivement à 6 milliards et à 6,5 milliards de dollars (contre 20 milliards et 154 milliards, respectivement, en 2020). Nos emprunts à court terme réels en cours au 30 septembre 2021 étaient de 359 millions de dollars (410 millions de dollars au 31 décembre 2020). Le montant réel des emprunts à long terme contractés au cours des trois mois et des neuf mois clos le 30 septembre 2021, s’est établi à respectivement 810 millions de dollars et à 3,3 milliards de dollars (525 milliards et 7,6 milliards pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2020).

14. Produits et charges liés aux instruments financiers

Gains et pertes sur les instruments financiers

Le tableau qui suit présente les gains (pertes) sur les instruments financiers comptabilisés à l'état consolidé des résultats et du résultat global.

<i>(en millions)</i>	Trois mois clos le		Neuf mois clos le	
	30 septembre		30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Instruments financiers désignés à la JVRN				
Placements en valeurs mobilières	(1)	-	(3)	6
Prêts	(1)	1	(4)	18
Emprunts	2	4	13	(33)
Total des instruments financiers désignés à la JVRN	-	5	6	(9)
Instruments financiers désignés obligatoirement à la JVRN				
Titres de capitaux propres	(10)	(5)	(8)	(3)
Instruments dérivés	(114)	78	(13)	(44)
Prêts	9	-	24	4
Total des instruments financiers désignés obligatoirement à la JVRN	(115)	73	3	(43)
Titres de créance désignés à la JVAERG ¹	118	(31)	19	514
Prêts au coût amorti	-	3	-	6
Emprunts au coût amorti ²	19	15	83	59
Recouvrements de crédit attendus (pertes) sur les actifs financiers ³	(8)	24	(7)	(7)
Total	14	89	104	520

¹ Y compris des gains de change de 102 millions et des pertes de 21 millions de dollars, respectivement, pendant les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2021 (perte de 23 millions et gain de 39 millions, respectivement, pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2020) attribuables à la conversion des titres de créance libellés en dollars américains.

² Y compris des pertes, découlant des remboursements d'emprunts, de 3 millions de dollars et de 16 millions de dollars, respectivement, pendant les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2021 (néant et 10 millions, respectivement, pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2020), déduction faite des gains, attribuables aux émissions d'emprunts, de 22 millions et 99 millions, respectivement, pendant les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2021 (17 millions et 71 millions, respectivement, pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2020).

³ Exclut les pertes de crédit prévues sur les prêts des activités d'APH au coût amorti au cours des trois mois et des neuf mois clos le 30 septembre 2021, soit un montant nul et 9 millions de dollars, respectivement (pertes de crédit prévues au cours des trois mois et des neuf mois clos le 30 septembre 2020 – 3 millions et 13 millions de dollars). Ces pertes de crédit prévues sont présentées dans les règlements d'assurance.

15. Risque de marché

Le risque de marché découle des incidences financières défavorables de l'évolution des facteurs sous-jacents du marché, notamment les taux d'intérêt et de change et le cours des titres de capitaux propres. Il n'y a eu aucun changement significatif de notre évaluation et de notre gestion du risque de marché pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2021.

Risque de change

Nous sommes exposés au risque de change en raison des placements que nous détenons dans des titres libellés en monnaies étrangères. Nos politiques internes limitent les placements en monnaies étrangères et exigent la pleine couverture du risque de change. Nous détenons pour 4 486 millions de dollars américains de titres de créance libellés en dollars américains au 30 septembre 2021 (4 347 millions au 31 décembre 2020), que nous présentons à la JVAERG ou à la JVRN sous forme de titres de placements en valeurs mobilières.

Valeur à risque (VAR)

Nous évaluons le risque de marché lié aux placements en valeurs mobilières des portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire en appliquant des modèles de valeur à risque (VAR). La VAR est une technique utilisée pour mesurer la perte éventuelle maximale d'un portefeuille de placements pendant une période de détention précise et selon un niveau de confiance donné. La VAR pour les portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire, selon un niveau de confiance de 95 % pendant une période de détention de 22 jours ouvrables, figure dans le tableau qui suit. Les chiffres de la VAR sont fondés sur les données historiques d'une année relativement aux cours et aux corrélations des marchés des obligations et de 26 semaines relativement à la volatilité.

(en millions)	Au	
	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Placements en valeurs mobilières :		
Risque de taux d'intérêt sur les titres de créance		
Titres libellés en dollars canadiens	115	156
Titres libellés en dollars américains	53	75
Incidence de la diversification	(14)	(28)
VAR totale	154	203

Sensibilité aux taux d'intérêt

Nous évaluons le risque de marché pour le portefeuille de prêts, de placements, d'emprunts et de swaps des activités d'aide au logement en fonction de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt.

Pour les instruments financiers désignés à la JVRN et les instruments dérivés pour les activités d'aide au logement, nous avons établi que l'incidence nette d'une variation de 200 points de base des taux d'intérêt serait négligeable au 30 septembre 2021 après avoir tenu compte des instruments dérivés.

Les instruments financiers évalués au coût amorti pour les activités d'aide au logement sont également exposés au risque de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente l'incidence nette d'une variation des taux d'intérêt sur la juste valeur au 30 septembre 2021.

(en millions)	Au			
	30 septembre 2021		31 décembre 2020	
	Variation des taux d'intérêt		Variation des taux d'intérêt	
	-200 pb	+200 pb	-200 pb	+200 pb
Hausse (baisse) de la juste valeur du passif net ¹	580	(488)	306	(356)

¹ La variation de la juste valeur du passif net attribuable aux variations des taux d'intérêt présentée dans ce tableau ne serait pas comptabilisée dans le résultat global, puisque les instruments financiers sous-jacents sont évalués au coût amorti.

16. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les pertes financières potentielles découlant du défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie institutionnelle de remplir ses obligations contractuelles. Nous présentons une description complète du risque de crédit lié à nos instruments financiers et de la manière dont nous gérons ce risque à la note 19 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. La nature du risque de crédit et notre manière de le gérer n'ont pas changé pendant les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2021.

17. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente les charges, les réévaluations et les cotisations des régimes de prestations déterminées.

<i>(en millions)</i>	Trois mois clos le 30 septembre			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2021	2020	2021	2020
Coût des services rendus	14	11	1	-
Charges d'intérêts nettes	3	3	1	1
Charges comptabilisées en résultat net	17	14	2	1
Gains (pertes) nets actuariels découlant de changements des hypothèses financières	92	(9)	4	(1)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les montants inclus dans les charges d'intérêts nettes)	(20)	34	-	-
Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global¹	72	25	4	(1)
Cotisations de la SCHL ²	18	5	1	1
Cotisations des employés	3	5	-	-
Total des cotisations	21	10	1	1

¹ Les régimes à prestations déterminées sont réévalués chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution du taux d'actualisation et du rendement réel de l'actif. Les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour au moins une fois par année.

² Comprend un paiement de solvabilité de 9 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 septembre 2021 (montant nul en 2020).

<i>(en millions)</i>	Neuf mois clos le 30 septembre			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2021	2020	2021	2020
Coût des services rendus	45	33	1	-
Charges d'intérêts nettes	8	9	3	3
Charges comptabilisées en résultat net	53	42	4	3
Gains (pertes) nets actuariels découlant de changements des hypothèses financières	328	(155)	13	(9)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les montants inclus dans les charges d'intérêts nettes)	1	53	-	-
Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global¹	329	(102)	13	(9)
Cotisations de la SCHL ²	50	21	3	2
Cotisations des employés	19	16	-	-
Total des cotisations	69	37	3	2

¹ Les régimes à prestations déterminées sont réévalués chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution du taux d'actualisation et du rendement réel de l'actif. Les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour au moins une fois par année.

² Comprend un paiement de solvabilité de 27 millions de dollars pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021 (6 millions en 2020).

Nous déterminons le taux d'actualisation d'après les recommandations de l'Institut canadien des actuaires, en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de nos obligations. Le taux d'actualisation utilisé pour la réévaluation des obligations au titre des régimes à prestations déterminées au 30 septembre 2021 était de 3,3 % (2,6 % au 31 décembre 2020).

18. Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente les composantes de l'impôt sur le résultat.

<i>(en millions)</i>	Trois mois clos le		Neuf mois clos le	
	30 septembre		30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Charge d'impôt exigible	107	127	479	401
Charge d'impôt différé afférente à la naissance et à la résorption d'écart temporels	31	(15)	(2)	(17)
Total de la charge d'impôt en résultat net	138	112	477	384
Charge (recouvrement) d'impôt sur les autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(14)	8	(91)	142
Reclassement en résultat net des gains nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période	(6)	(9)	(34)	(18)
Gains (pertes) sur la réévaluation des régimes à prestations déterminées	12	5	41	(15)
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt dans les autres éléments du résultat global	(8)	4	(84)	109
Total	130	116	393	493

19. Transactions entre parties liées

Nous avons différé et amorti des droits versés au gouvernement en contrepartie de la garantie financière fournie par ce dernier à l'égard de nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de financement hypothécaire. Pour les activités d'assurance prêt hypothécaire, ces droits, comptabilisés dans les charges opérationnelles, ont totalisé 12 millions pendant le trimestre clos le 30 septembre 2021 et 36 millions de dollars pendant les neuf mois clos le 30 septembre 2021 (contre 11 millions et 33 millions, respectivement, un an plus tôt). Pour les activités de financement hypothécaire, ces droits se sont élevés à 8 millions de dollars pendant le trimestre et à 23 millions pendant les neuf mois clos le 30 septembre 2021 (contre 6 millions et 21 millions, respectivement, un an plus tôt).

20. Engagements et passifs éventuels

Au 30 septembre 2021, nos obligations financières contractuelles au titre des programmes de logement, qui s'échelonnent sur des périodes d'au plus 25 ans, s'élevaient à 7 612 millions de dollars (8 926 millions au 31 décembre 2020) et nos autres obligations contractuelles jusqu'en 2025 s'élevaient à 233 millions de dollars (182 millions au 31 décembre 2020).

Nous détenons la trésorerie et les équivalents de trésorerie suivants qui sont destinés à être utilisés dans le cadre des programmes respectifs :

<i>(en millions)</i>	Au	
	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL)	158	655
Prêt direct – couvert économiquement	120	290
Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)	212	122
Fonds d'innovation pour le logement abordable	65	29
Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial	-	7
Total	555	1 103

21. Informations comparatives

Nous avons reclassé certains renseignements comparatifs dans l'état consolidé des flux de trésorerie. Nous avons déjà présenté les rentrées et les décaissements liés aux contrats de change à terme, ainsi que les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, sous forme de flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, mais nous les présentons maintenant sous forme de flux de trésorerie provenant des activités d'investissement. De plus, dans le cadre des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, nous avons reclassé les renseignements comparatifs relatifs aux débiteurs et autres actifs et aux créditeurs et autres passifs. Nous présentons maintenant l'amortissement et la dépréciation sur une ligne distincte, afin de mieux refléter la nature de nos transactions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Nous avons également reclassé certains renseignements comparatifs à la note 14 afin de mieux refléter la nature de nos contrats de change à terme et de nous aligner sur la présentation de la période à l'étude.

Nous avons aussi révisé le ratio du capital disponible sur le capital requis pour le financement hypothécaire au 31 décembre 2020 à la note 9, le faisant passer de 263 % à 349 %.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Pour obtenir ce document, consultez le site Web de la SCHL (www.schl.ca) ou composez le 1-800-668-2642.